

# SAILLANT



**BULLETIN MUNICIPAL**

**ETE 2024**



# LE MOT DU MAIRE

*M*esdames,  
messieurs,

*Chers habitants et résidents de Saillant,*

*Nous vous adressons ce nouveau bulletin municipal afin de vous informer de la vie communale, des réalisations de l'année écoulée et également dessiner les contours des projets à venir.*

*Les résultats de clôture du budget 2023 reflètent une volonté et une détermination de maîtriser les dépenses afin de prévoir des investissements sans avoir recours à la hausse de la fiscalité locale.*

*Plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation ou d'étude. La lourdeur des dossiers de conception et de recherche de financement nous demandent d'être persévérants et très patients.*

*Durant l'année qui vient de s'écouler, plusieurs projets ont été finalisés : goudronnage de plusieurs chemins de hameaux, construction d'un abri pour stockage de la pouzzolane et matériaux, changement de la chaudière chauffage fioul de la mairie école en chaufferie biomasse, démolition de la maison « Rage », acquisition*

*d'une nouvelle épaveuse, d'un véhicule utilitaire et rénovation des gîtes.*

*Les travaux d'assainissement collectif de Merlonne et l'aménagement de la zone de loisirs de Fangody sont actés et devraient être réalisés à l'automne 2024. Il en sera de même pour la réfection de la charpente et couverture de l'Eglise à réception de l'accord de l'aide sollicitée auprès de la Région.*

*D'autres projets : rénovation de la façade de l'ancienne poste, rénovation du mur du cimetière, viabilisation d'un terrain constructible sont en cours d'étude.*

*Tous ces travaux et futurs projets vous sont détaillés dans ce bulletin.*

*Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, les agents de la commune, les associations et les bénévoles qui s'impliquent par leur investissement à rendre notre vie de tous les jours meilleure.*

*Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et reste à leur disposition.*

*Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture et un excellent été.*

*Michel Roche*



# SOMMAIRE



*Tirage : 310 exemplaires*

*Date d'impression : 15/07/2024*

*Contenu : Elus, Associations, M. QUATRESOUS, J. CHOMETTE*

*Responsable publication : Michel ROCHE*

*Montage : Maëlle QUATRESOUS*

*Photos : Guy CHAZOT, Maëlle QUATRESOUS, Danièle HORTALA,  
Associations*

*Impression : SEDI*



PAGE

**6**

**METTONS UN VISAGE  
SUR UN NOM**

**7**

**ANNEE ECOULEE**

Compte Administratif 2023

Investissements 2023

**13**

**PROJETS FUTURS**

Investissements 2024



**18**

**EAU POTABLE**

**20**

**ASSAINISSEMENT**

**21**

**ECOLE**

**29**

**VIE MUNICIPALE**

Gîtes - Déménagement de la Mairie

Bibliothèque - Colis de Noël - Fleurissement

Déco. Noël - Recensement de la population - PLUI



**32**

**EVENEMENTS 23-24**

**35**

**REDUISONS LA VOITURE**

**36**

**DECHETS**

**38**

**INFORMATIQUE**

**40**

**ASSOCIATIONS**



**46**

**HISTOIRE D'ICI**

**47**

**ETAT CIVIL**



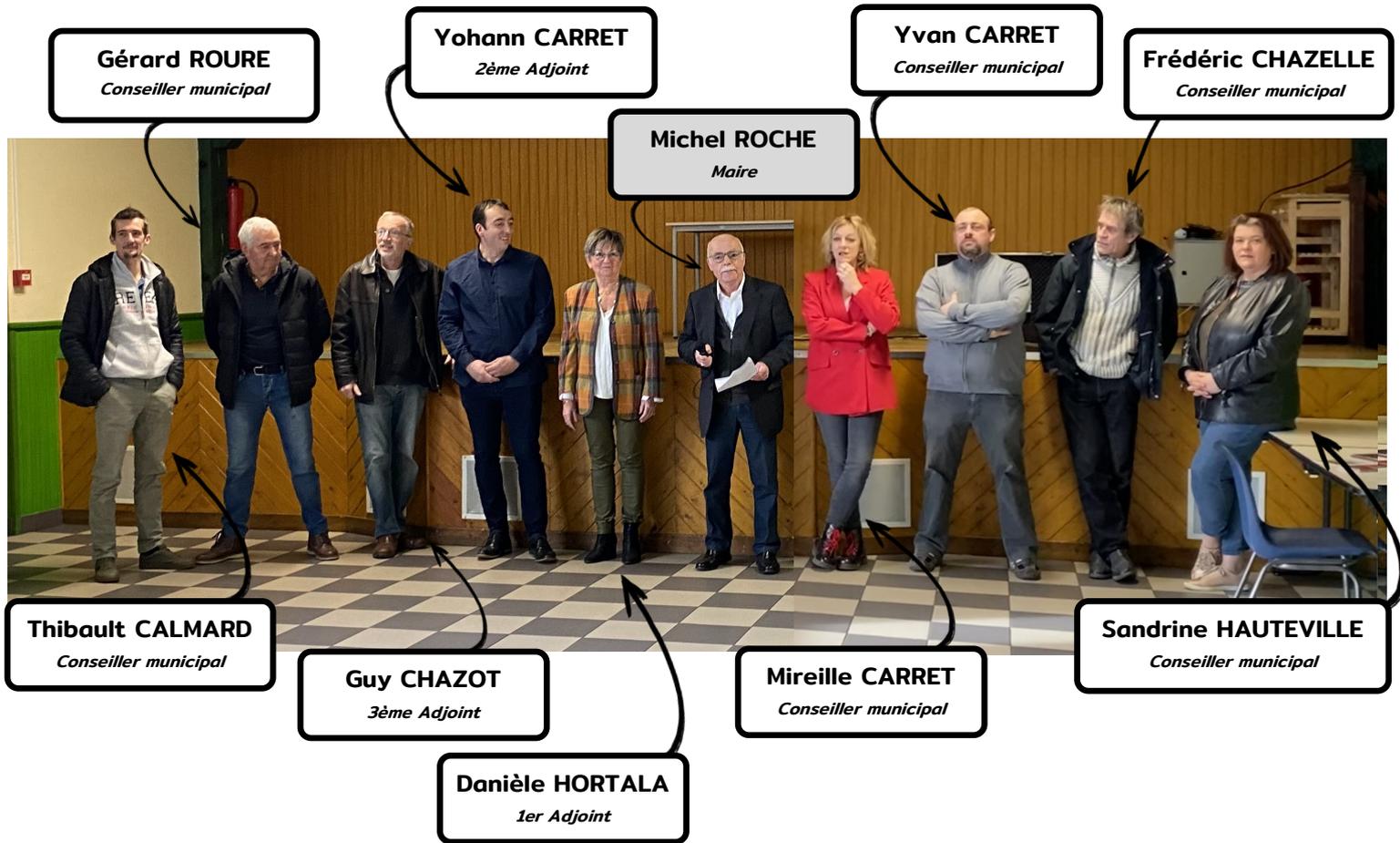
**48-25**

**AMUSONS-NOUS**

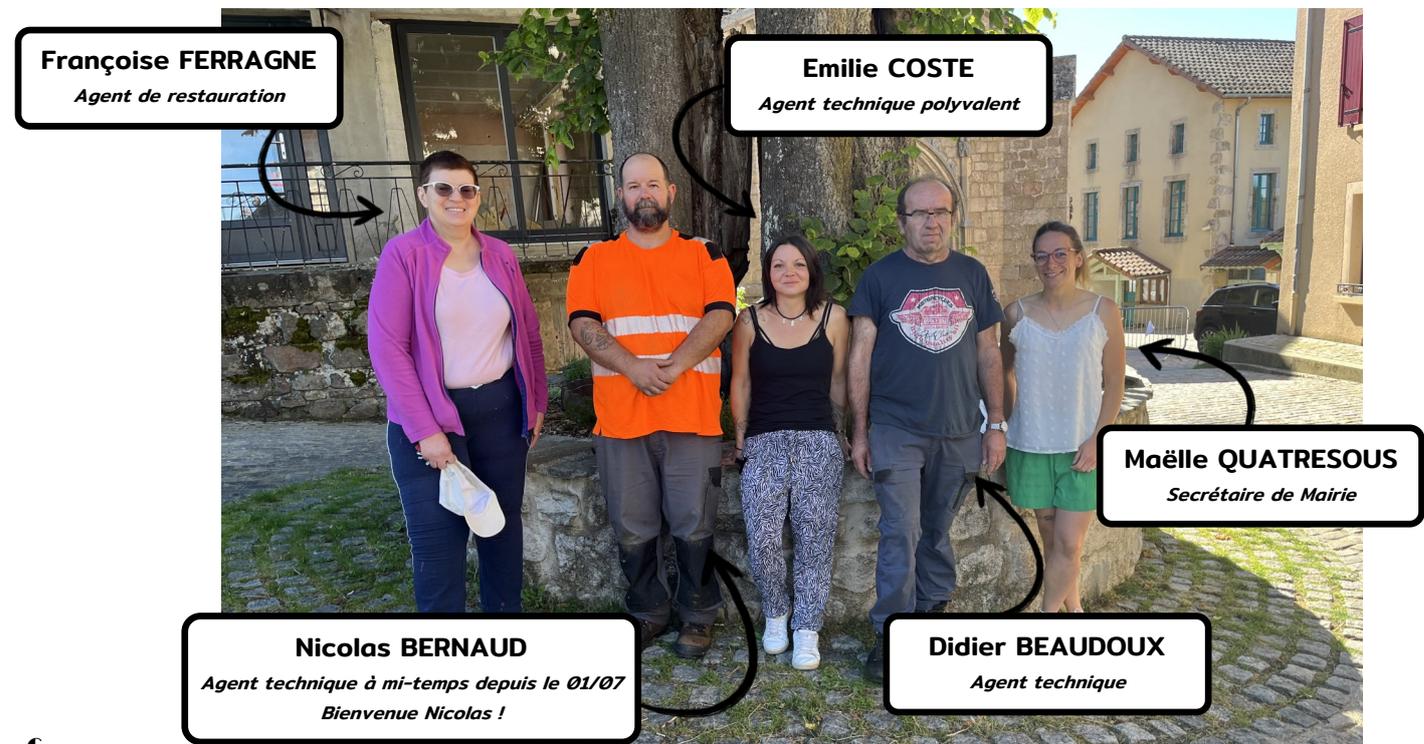
# METTONS UN VISAGE SUR UN NOM

Puisque nombre d'entre-vous nous ont demandé de les aider à mettre un visage sur un nom, nous avons choisi de commencer ce bulletin 2024 par une petite présentation de tous ! Bonne lecture à vous !

## LES ELUS 2020-2026

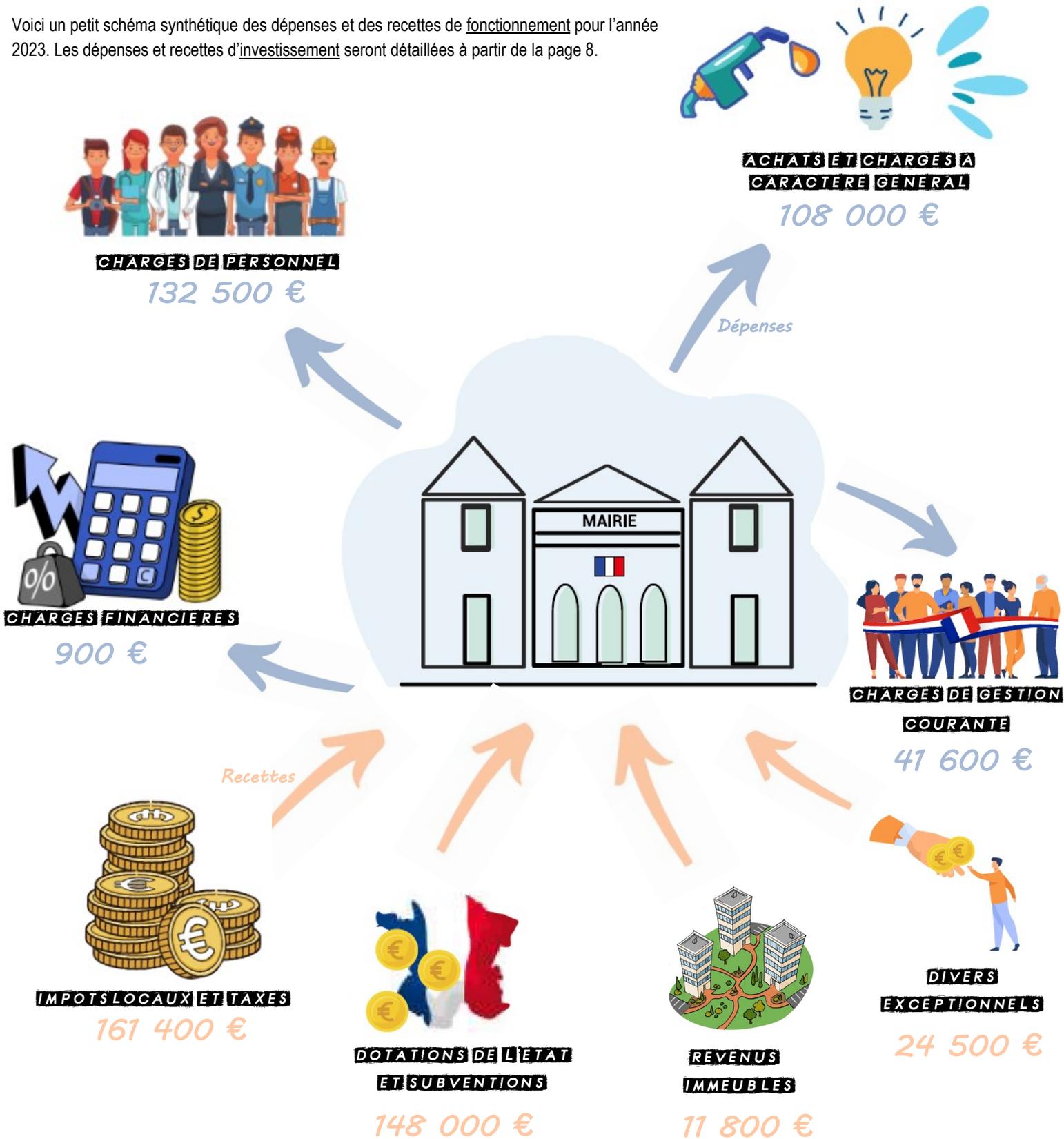


## LE PERSONNEL COMMUNAL



## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

Voici un petit schéma synthétique des dépenses et des recettes de fonctionnement pour l'année 2023. Les dépenses et recettes d'investissement seront détaillées à partir de la page 8.



TOTAL DEPENSES : 283 000 € / TOTAL RECETTES : 351 000 €

**RESULTAT : 68 000 €** (N-1 : 75 000 €)

## REPLACEMENT DE LA CHAUDIERE

Dans la continuité de l'amélioration énergétique du bâtiment Mairie-Ecole, le Conseil Municipal a décidé de remplacer la vieille chaudière fuel en chaudière biomasse.



La nouvelle chaudière, alimentée par des granulés de bois, est utilisée pour le bâtiment Mairie-Ecole depuis le mois de Novembre.

Cette chaudière pourra, par la suite, être raccordée à la salle des fêtes attenante qui est actuellement chauffée à l'électricité.

A noter que la chaudière fuel a été conservée si besoin (pénurie de granulés, panne, etc.).

Un silo textile, pouvant contenir 8,5 T de granulés a lui aussi été installé.



**COUT : 30 364 € HT** subventionnés à 80 % par l'ADUHME, la Communauté de Communes ALF et par le Département  
**Reste à la charge de la commune : 6 100 €**  
**Entreprise : CHATAING Energie de Saillant**

## RESTAURATION GITE 1

Le gîte n°1 n'était pas en bon état et nécessitait un bon rafraîchissement pour pouvoir le proposer en location à l'année.

Plusieurs types de travaux ont donc été lancés : mise aux normes de l'électricité, remplacement du sol vétuste, réfection de la peinture de l'ensemble des murs, et portes, etc.



La mise aux normes de l'électricité a été faite par l'entreprise THEO CHAU ELEC d'Usson-en-Forez pour 567,00 Euros HT (dans le même temps, nous avons également fait reprendre l'électricité du gîte touristique 2 pour la même somme).

Les sols ont été remplacés par du parquet flottant par l'entreprise BATISSON d'Eglisolles pour un coût de 1774,97 Euros HT.

Enfin, les murs, la cheminée, les fenêtres (face intérieure) et les portes ont été repeints par l'entreprise CB RENOV' d'Usson-en-Forez pour un coût de 4149,75 Euros HT.

La commune n'a pas obtenu de subvention pour la réfection de ce gîte.



**COUT : 6 492 € HT** financés par la commune

**Entreprises : THEO CHAU ELEC ET CB RENOV' d'Usson-en-Forez et Entreprise BATISSON d'Eglisolles (63)**

## SILO A POUZZOLANE

Jusqu'à maintenant, une partie du stock de gravillons pour l'hiver était entreposée dans le dépôt communal afin de faciliter son chargement en cas de neige et de gel. L'autre partie, exposée à toutes les intempéries, était entreposée sur la plateforme de Fangody. Afin de libérer de l'espace dans le dépôt communal, il a été décidé de couvrir la plateforme déjà existante de Fangody.

Cette couverture a été créée sur roulements et rails, afin de pouvoir accéder aux gravillons par les deux côtés en faisant « coulisser » le toit.



**COÛT de la couverture : 4 716,00 € HT financés par la commune**  
**Entreprise : DOREL de Saint-Pal-de-Chalencon (43)**

## NUMEROTATION CIMETIERE

Afin de poursuivre les travaux réalisés l'an dernier pour faciliter la gestion du cimetière, des plaques numérotées ont été posées sur les différentes concessions.

Tout le monde pourra profiter de cette avancée ! Que ce soient les visiteurs / familles pour se repérer facilement dans le cimetière, les entreprises intervenantes pour identifier rapidement les concessions sur lesquelles elles doivent intervenir ou encore les agents municipaux, ce nouvel outil facilitera la tâche de tous !

Un nouveau plan correspondant va être affiché à l'entrée du cimetière pour vous guider.

Si vous faites faire des travaux sur vos concessions, merci de bien récupérer la plaque afin de la refixer une fois vos travaux terminés.



**COÛT des plaques numérotées : 575,00 € HT financés par la commune**  
**Entreprise : POMPES FUNEBRES GERPHAGNON de Saint-Pal-de-Chalencon (43)**

*Nous profitons de ce sujet pour vous rappeler les tarifs d'achat de concessions au cimetière communal :*

**TARIF CONCESSION :** 120 € le m<sup>2</sup> + 25 € de droit d'enregistrement (une concession pour 4 défunts mesure environ 5,50 m<sup>2</sup>).

*Il s'agit de concessions cinquantenaires. Des concessions sont disponibles dans l'ancien cimetière et dans le nouveau.*

**TARIF CAVEAU-CUVE pour urnes :** 800 € + 25 € de droit d'enregistrement (un caveau cuve peut contenir 4 urnes).

*Là-aussi, la durée est de 50 ans.*

## DEMOLITION MAISON RAGE



L'EPF Auvergne, qui avait acquis en 2014 la « Maison Rage » (bâtiment situé au 10 Route d'Usson), a fait démolir, à ses frais, ce bâtiment ce début d'année 2024.

Cette démolition avait pour but d'améliorer l'aménagement du bourg (par la création d'un espace vert) et de supprimer une servitude de passage située dans l'Ancienne Poste, bâtiment se trouvant juste à côté.

Comme ce bâtiment se trouvait dans le périmètre de l'Eglise inscrite, les architectes des bâtiments de France nous ont imposé la conservation d'un muret le long de la propriété (voir photo ci-dessus).

Maintenant que le bâtiment est démoli, il reste à la commune à aménager cet espace vert et à faire ravalser la façade où se trouvait la cheminée ; mais nous détaillerons cela un peu plus tard dans ce bulletin, rubrique « projets », page 17.

La démolition, ainsi que la reconstruction du mur de clôture en pierre ont été intégralement pris en charge par l'EPF Auvergne. Les entreprises DEMCY EIFFAGE de Clermont-Ferrand et la Maçonnerie Robert de Saillant ont travaillé sur ce chantier.

**COUT POUR LA COMMUNE : 0 €**



## MATERIEL DE VOIRIE

### EPAREUSE



L'épaveuse de la commune, achetée en 1996, présentait de gros signes de fatigue ; elle passait de plus en plus de temps chez le mécanicien. Les élus ont donc décidé de la remplacer par une neuve.

Plusieurs devis ont été réalisés et c'est celui présenté par l'entreprise BESQUEUT via l'entreprise REAL d'Eglisolles, qui a été retenu.

Pour les connaisseurs, c'est une épaveuse de la marque KESTREL, avec portée horizontale, tête de coupe de 1.20 ml flottante et commandes électriques proportionnelles qui a été choisie.



L'ancienne machine a été reprise par la société.

Un emprunt du même montant sur 4 ans a été souscrit pour la financer.

**COUT : 25 000,00 € HT financés par la commune**

**Entreprises : SARL BESQUEUT de Loudes (43) via l'entreprise REAL d'Eglisolles (63)**

### VEHICULE UTILITAIRE KANGOO

Comme la commune ne possédait pas de véhicule utilitaire pour effectuer les petits travaux dans les différents hameaux et châteaux d'eau, un kangoo utilitaire d'occasion a été acheté au Garage Delcourt de Saint-Clément-de-Valorgue.

Il a été floqué aux couleurs de la commune pour que vous puissiez le repérer facilement.

C'est un véhicule de 2018, de 77 000 km.

Des rayonnages ont été installés à l'intérieur par l'entreprise Batisson d'Eglisolles.



**COUT du véhicule : 9 260,00 € HT financés par la commune (+ 550 € de flocage et rayonnage)**

**Entreprise : Garage DELCOURT de Saint-Clément-de-Valorgue (63)**

# ANNEE ECOULEE

## PETIT MATERIEL

Toujours dans le but d'améliorer les conditions de travail des différents agents, du nouveau matériel a été acheté :

### Pour le pôle technique :

- \* Un compresseur 100 L (coût : 704 € HT)
- \* Un taille-haies pour couper les roseaux de la station d'épuration (coût : 290 € HT)

### Pour le pôle restauration scolaire :

- \* Une éplucheuse à pommes de terres électrique (coût : 70 €)
- \* Des couteaux et poêles professionnels (coût : 95 €)

### Pour le pôle entretien des bâtiments :

- \* Un aspirateur professionnel Kärcher (coût : 265 € HT)

### Pour le pôle administratif :

- \* Un casque téléphonique sans fil pour répondre aux appels (coût : 190 € HT)

### Pour l'ensemble de la Mairie :

- \* 10 tables pliantes en plastique léger (coût : 699 € HT) (cf photo)
- \* Une enceinte portable avec micro, lecteur CD et USB (coût : 120 € HT)
- \* Renouvellement de 9 extincteurs pour les différents bâtiments qui étaient arrivés à expiration (coût : 1710 € HT)
- \* Une boîte à clés à code pour permettre aux associations et aux personnes qui louent la salle des fêtes et les gîtes de récupérer les clés à toutes heures (coût : 71 € HT). Elle est située à côté des boîtes aux lettres de la Mairie, dans la cour. Le code est modifié à chaque utilisation.



## VOIRIE COMMUNALE

### GOUDRONNAGE

Le village de Bichelonne n'ayant pas pu être fait en 2022, il a été placé en priorité en 2023.

La commission des chemins a ensuite choisi de faire refaire les voiries du village de Lissonnat.

Les travaux ont été suivis par les élus directement, sans l'aide d'un cabinet de maîtrise d'œuvre (ce qui permet une économie d'environ 8% du montant des travaux).

**COUT : 46 159,00 € HT subventionnés à 56 %**

**(FIC (Département) : 16 000 € et DETR (Etat) : 9 769 €)**

**Reste à la charge de la commune : 20 390 €**

**Entreprise : ENTREPRISE COLAS de Gerzat (63)**

D'autres travaux de goudronnage vont être réalisés en 2024 (voir ci-après).

### ENTRETIEN

Des travaux d'entretien pour reboucher les « nids de poules » ont également été réalisés à l'automne 2023. Comme l'année précédente, l'enrobé à froid a été directement récupéré chez les établissements PORTAL aux 4 Routes ; ce qui permet de belles

**12** économies.



Après avoir détaillé les investissements passés, voici les futurs projets !

## BUDGET MUNICIPAL 2024

Les élus ont voté, lors du Conseil Municipal du 09 Mars dernier, leur budget 2024.

Ils ont décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition.

**A SAVOIR : 0 % de hausse d'imposition locale à SAILLANT depuis 2012.**

*(la tendance inflationniste est due aux revalorisations systématiques des valeurs locatives par les finances publiques)*

Les investissements 2024 sont équilibrés, sachant que les décisions de gros investissements sont prises en fonction de :

- \* La part subventionnée par l'Etat, le Département et la Région
- \* La capacité de financement provenant de l'excédent de fonctionnement

## VOIRIE COMMUNALE

### GOUDRONNAGE

A l'automne 2024, c'est l'intégralité du bitume du village de Puybouzon qui va être refait. Ce hameau ayant une longueur de voirie importante, nous n'avons pas pu intégrer d'autres hameaux à notre programme de voirie cette année.

Le coût est de 53 615 € HT pour environ 4 400 m<sup>2</sup> de bitume à refaire.

Comme en 2023, il a été décidé de ne pas confier le dossier à un maître d'œuvre ; les travaux seront suivis par les élus directement.

Deux offres ont été reçues et c'est celle de l'entreprise COLAS qui a été retenue.

A savoir que les subventions pour la voirie sont nettement en baisse cette année : auparavant, l'Etat participait à hauteur de 30 % du montant approximativement. Cette année, ils ont décidé de participer à seulement 22 % du montant des travaux, et c'est le cas pour toutes les communes du Puy-de-Dôme... quel dommage pour nos voiries !

Le reste à charge de la commune sera alors plus conséquent... Pour cette année, il sera supporté par les fonds propres de la commune sans avoir recours à un emprunt.

**COUT : 53 615 € HT subventionnés par la DETR (Etat) et par le FIC (Département)**

**Reste à la charge de la commune : 21 514 €**

**Entreprise : COLAS de Gerzat (63)**

Pour 2025-2026, la commission « voirie » va statuer prochainement sur les voiries ayant besoin d'être refaites. Le Bostvirronnois, La Folléas... semblent être identifiées comme étant les voiries les plus dégradées.

## ENTRETIEN DES VOIES GOUDRONNEES

Des travaux d'entretien des voies goudronnées vont également être réalisés : comme toutes les années, les « nids de poules » vont être rebouchés à l'aide d'enrobé à froid. Ces travaux devraient être réalisés en Septembre 2024.

## ENTRETIEN DES CHEMINS EMPIERRES

Dans les années à venir, il est aussi envisagé de réaliser des travaux d'entretien de certains chemins empierrés : La Garenne, Les Genestoux-Saillantet, Le Crozet, Espinasse, Bostfranchet...





## RESTAURATION TOITURE EGLISE



Le 27/04/2023 est lancé l'avis d'appel d'offres pour l'ensemble des travaux de l'Eglise ; 12 entreprises ont répondu.

Le cabinet d'architectes ACA a procédé à l'analyse des plis et, est venu la présenter à la commission d'appel d'offres le 26/06/2023.

Le conseil municipal du 08/07/2023 a validé le choix des entreprises suivantes :

Lot 1 : maçonnerie ravalement : GENESTE CLERMONT-FERRAND	: 609.636,50 € HT
Lot 2 : charpente traditionnelle : NAILLER CLERMONT-FERRAND	: 65.499,87 € HT
Lot 3 : couverture zinguerie : NAILLET CLERMONT-FERRAND	: 97.363,63 € HT
Lot 4 : décors peints : NATACHAT AKIN SAINT-MARTIAL (07)	: 6.699,06 € HT
Lot 5 : vitraux : offre non conforme	: /
Lot 6 : électricité, chauffage, lustrerie : FLASH ELEC LEMPDES	: 60.093,00 € HT

L'ensemble des travaux s'élève à 872.292,06 € HT (hors honoraires du maître d'œuvre), répartis en 3 tranches :

Tranche 1 (charpente, couverture, zinguerie et ravalement clocher)	: 354.697,73 € HT
Tranche 2 (ravalement de façades)	: 163.723,86 € HT
Tranche 3 (restauration intérieure)	: 353.870,47 € HT

Les dossiers de demandes d'aides auprès de l'Etat (DRAC), du Département et de la Région ont été déposés en septembre 2023 pour la 1ère tranche incluant le maître d'œuvre et le coordinateur de sécurité pour un montant de 370.927 € HT.

Pour l'instant, nous avons reçu seulement deux retours positifs : une aide de l'Etat de 92.731 € et une aide du Département de 89.023 €. Les devis ne seront acceptés et signés qu'après acceptation de l'aide sollicitée auprès de la Région pour un montant de 111.278 €. Le solde de l'investissement, d'un montant de 77.895 €, sera autofinancé par la commune.

**COUT DE LA 1ERE TRANCHE : 370 927 € HT (MO inclus) qui devrait être subventionnée à 79 % par la DRAC, la Région et le Département**

**Reste à la charge de la commune : 77 900 €**

**Entreprises Tranche 1 : Louis GENESTE et Maurice NAILLER de Clermont-Ferrand (63)**

Normalement, les tranches 2 et 3 ne seront pas réalisées tout de suite mais dans plusieurs années car le coût est très important. Nous vous tiendrons informés de l'avancée du projet...

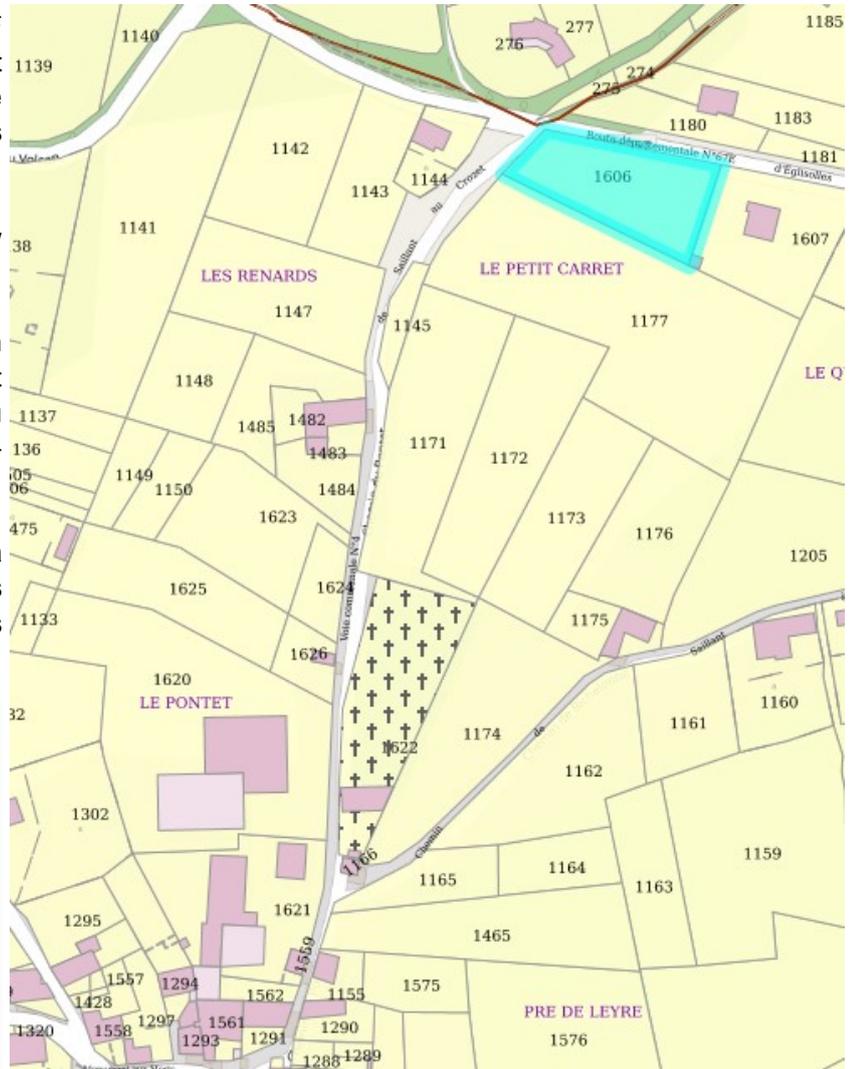
## TERRAINS A CONSTRUIRE

En 2019, Joseph DOMPS et son conseil ont confié à l'EPF AUVERGNE l'acquisition d'une parcelle de 1 943 m<sup>2</sup> située au Petit Garret (parcelle D 1606) pour la création d'une petite réserve foncière dans le but de proposer ensuite deux terrains constructibles viabilisés.

Cette parcelle se trouve en zone Ub du PLUI ; ce qui permet d'y bâtir des maisons d'habitation.

La municipalité actuelle souhaite le viabiliser prochainement. Un rebornage est nécessaire pour le diviser en deux et des travaux sont à prévoir pour le rendre accessible et pour l'alimenter en eau potable et électricité. Ces travaux devraient avoir lieu fin 2024 - début 2025.

Avant la mise en vente de ces deux terrains, une réflexion sera nécessaire pour déterminer les conditions de vente et les clauses particulières à mettre en œuvre afin de séduire de jeunes couples qui souhaitent s'installer en résidence principale sur la commune.



## CAVEAUX-CUVES - CIMETIERE

Le cimetière de notre commune est doté, depuis 2010, de deux caveaux-cuves pouvant contenir 4 urnes chacun (cf : photo ci-contre).

Ces deux caveaux-cuves ont été vendus dernièrement. Afin de pouvoir continuer à proposer ce type d'inhumation aux habitants, il convient d'en faire créer de nouveaux.

Des devis sont en cours de réalisation. Ces nouveaux caveaux-cuves devraient être installés dans l'ancien cimetière, dans la même allée que ceux déjà existants.

Ces travaux devraient coûter entre 1 500 et 2 000 € à la commune.

Pour information, il existe aussi dans l'ancien cimetière « un jardin du souvenir » permettant aux habitants de répandre les cendres du défunt, après accord de la commune.



## PORTAIL MAIRIE - ECOLE

Dans toutes les écoles, les portails d'accès sont fermés à clé (plan vigipirate, sécurité des enfants, etc.).

Au vu de la configuration de nos bâtiments, il est très difficile pour notre commune de trouver la meilleure solution pour le fermer. En effet, comme le portail de l'école est le même que celui de la Mairie, il serait impossible aux citoyens d'accéder à la Mairie pendant les périodes scolaires si nous le fermions à clé.

Plusieurs entreprises sont venues sur place pour analyser la situation. Il en ressort qu'il faudrait installer un interphone à l'extérieur du portail, qui permettrait aux visiteurs de la Mairie de signaler leur présence. L'ouverture du portail, alors motorisé, serait actionnée par la secrétaire à distance.

Des badges permettraient au personnel et aux élus d'accéder aux bâtiments sans appeler à l'interphone.

En dehors des périodes scolaires, et pour faciliter l'accès à la salle des fêtes, la motorisation du portail serait désactivée.

Plusieurs devis ont été réalisés. Il semblerait que la Région puisse financer 50 % des travaux pour sécuriser notre école.

Nous souhaiterions que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

**COUT : 4 890 € HT, probablement subventionnés à 50 % par la Région**  
**Resterait à la charge de la commune : 2 445 €**  
**Entreprise : PROMETAL d'Ambert (63)**



## REFECTION FACADE LA POSTE

Depuis la démolition de la Maison Rage (voir page 10), la façade de l'ancienne poste n'est pas très esthétique, notamment au niveau de l'ancienne cheminée (cf : photo ci-contre). Il est envisagé de faire ravaler cette façade en 2025. Des devis vont être demandés.

Nous sommes en train de nous renseigner sur les possibles subventions auxquelles nous pourrions prétendre.



## REFECTION MUR CLOTURE CIMETIERE

Le mur de clôture du cimetière commence à présenter des signes de faiblesse importants. La couvertine (« toit » du mur) se désolidarise complètement du mur en lui-même. Il est envisagé de faire reprendre le mur, en même temps que la façade de l'ancienne Poste. C'est un projet prévu pour 2025 également.

Ici aussi, nous sommes en train de rechercher les différentes possibilités de financement.



## TRAVAUX EFFECTUES CETTE ANNEE

### RACCORDEMENTS DIVERS :

Fin 2023, certains bâtiments de la commune non raccordés au réseau n'avaient plus accès à l'eau potable. En effet, il reste encore sur la commune quelques habitations non raccordées puisqu'elles ont une source privée. Cependant cet automne, à cause de la sécheresse, leurs sources ne les alimentaient plus. Ils ont donc fait la demande d'être raccordés au réseau.

Ça a été le cas pour une maison d'habitation se trouvant à la Valette. Pour la raccorder, il a été nécessaire que le Syndicat fasse creuser une tranchée de 360 ml. L'entreprise BEST de Saint-Just (63) a effectué les travaux.



**COÛT : 5 980,00 € HT**

**Les propriétaires ont participé financièrement à ce raccordement**  
**Entreprise : SAS BEST Frédéric de Saint-Just (63)**

Une exploitation agricole sur le secteur du Syndicat (SIAEP) a également dû être raccordée au réseau d'eau potable pour les mêmes raisons. Les travaux ont été effectués par notre employé Didier car la canalisation passait juste à côté.

## TRAVAUX FUTURS

### CLOTURE CAPTAGE DES CLOS :

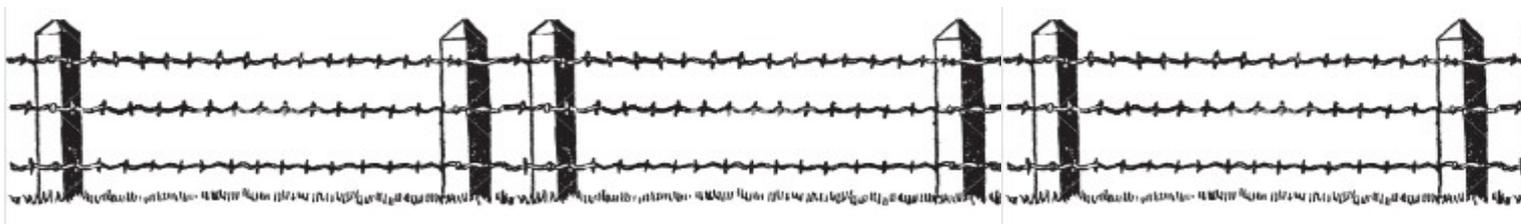
L'an dernier, le SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE a fait clôturer tous ses captages.

Pour la commune, il en reste un qui n'est pas encore clôturé : celui des Clos.

Nous avons monté un dossier de demande de subvention auprès du Département mais celle-ci nous a été refusée car la commune n'est pas propriétaire de la toute petite partie de terrain où se trouve la source (elle est propriétaire de toutes les autres parcelles autour).

L'acquisition de cette parcelle est en cours.

Une fois propriétaire, la commune pourra remonter un dossier de demande de subvention auprès du Département (montant estimé des travaux de clôture : 7000 € HT - subvention estimée : 40 %).



### REFECTION RESEAU - MOULIN D'HAUTEVILLE / SAILLANTET :

Les canalisations d'eau potable se trouvant entre le Moulin d'Hauteville et Saillantet sont en très mauvais état. D'après les « mémoires », ces tuyaux seraient calés par des morceaux de bois...

Le SIAEP a donc pour projet de faire rénover cette partie de réseau.

Un maître d'œuvre est venu sur place pour étudier le projet. Un chiffrage approximatif est en cours.

Une fois le chiffrage reçu, nous pourrions monter un dossier de demande de subvention auprès du Département. Nous allons également nous renseigner si une subvention de l'Agence de l'Eau est possible, mais il semblerait qu'il y ait peu de chances...



## TARIFS 2024

Pour le secteur du SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE et pour le secteur de la commune :

Eau : 1,20 € pour les 120 premiers m<sup>3</sup> / 0,85 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard isolé : 500 €

Déplacement d'un compteur intérieur à l'extérieur : 250 €

## TARIFS 2025

Pour le secteur du SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE :

Eau : 1,25 € pour les 120 premiers m<sup>3</sup> / 0,90 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Pour le secteur de la commune :

Eau : 1,25 € pour les 120 premiers m<sup>3</sup> / 0,85 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard isolé : 500 €

Déplacement d'un compteur intérieur à l'extérieur : 250 €

## IMPORTANT

- \* Nous vous rappelons qu'il est **interdit** d'ouvrir ou de fermer vous-même la vanne d'eau de votre habitation. Il est nécessaire que vous contactiez la Mairie en amont afin que Didier intervienne.
- \* Comme l'année dernière, ce sera Emilie qui effectuera tous les relevés de compteurs d'eau (Syndicat + commune). Merci de lui réserver le meilleur accueil.

## REPRISE COMPETENCE EAU

La Loi NOTRe du 7/08/2015, modifiée par la loi du 03/08/2018 et la loi du 27/12/2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique, prévoit le transfert des compétences « eau potable et assainissement » à la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (CCALF), au plus tard, à la date du 01/01/2026.

Ce transfert de compétences nécessite une préparation en amont de la date d'échéance compte tenu des différentes situations rencontrées sur le territoire, de la valeur du patrimoine qui est estimée à plusieurs dizaines de millions d'euros et à la nécessité d'assurer la continuité du service public.

De nombreuses réunions organisées par la CCALF ont eu lieu ces derniers mois.

Plusieurs solutions ont été proposées par la CCALF :

- Mode de gestion en régie de la CCALF via une convention de délégation d'exploitation à notre commune
- Mode de gestion en régie de la CCALF via les propres moyens de cette dernière
- Mode de gestion en régie de la CCALF avec mise à disposition d'agents communaux
- Délégation de service public

En réunion de conseil municipal en date du 13 Juillet, il a été décidé de retenir la première solution, c'est-à-dire « Mode de gestion en régie de la CCALF via une convention de délégation d'exploitation à notre commune » qui a semblé être la solution la moins « pire ».

Voici les grandes lignes :

## Régie CC ALF via une convention de délégation avec une commune

## Eléments techniques

La CC ALF programme et gère les travaux d'investissement  
Le délégataire gère l'exploitation du service

## Eléments budgétaire

La CC ALF établit les montant des redevances et perçoit celles-ci  
La CC ALF rembourse au délégataire les coûts d'exploitation.  
La CC ALF a deux budgets annexes

## Eléments RH

Par dérogation au droit commun, les agents à 100% sur le ou les service(s), peuvent rester sous l'autorité du maire qui est responsable de leurs plannings. Dispositions valables de droit pour les agents dont le temps de travail est < à 100%.

Cette même solution a été choisie par le SIAEP HAUTEVILLE LA VALETTE et également par la commune pour l'assainissement collectif.

Mais, attention, ces deux délibérations sont des délibérations de principe. Tout n'est pas encore définitif...

# ASSAINISSEMENT

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

# STATION D'EPURATION DE MERLONNE



Les résultats de l'étude réalisée par le cabinet SECAE ont démontré fin 2022 que la station d'épuration de Merlonne était hors service et que la solution la plus cohérente était de relier les réseaux concernés à la station du Bourg avec une pompe de relevage.

Après avoir demandé l'autorisation à tous les propriétaires impactés par le passage des canalisations, un appel d'offre a été lancé le 17/10/2023. Sur les cinq entreprises qui ont répondu, c'est l'entreprise DUMEIL qui a été retenue pour un coût de 67.357 euros HT, auquel il faut ajouter les honoraires du maître d'œuvre de 5.900 € HT, soit un montant total d'investissement de 73.257 € HT.

Des aides ont été sollicitées auprès du Département (35 %) et de l'Agence de l'eau (30 %). Malheureusement, nous venons d'apprendre que l'Agence de l'Eau refuse notre dossier. Malgré cela, la commune va être obligée de lancer les travaux puisque la station de Merlonne est hors service. Elle devra alors recourir à un emprunt pour le financement du

reste à charge à hauteur de 47.617 € HT.

Ces travaux vont être réalisés prochainement, au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.

**COUT DES TRAVAUX : 73 257 € HT (pour le raccordement sur les réseaux du bourg et la mise en place d'un poste de refoulement + collecteur de refoulement + maîtrise d'œuvre) subventionnés à 35 % par le Département**  
**Reste à la charge de la commune : 47 617 €**  
**Entreprise : DUMEIL TP d'Ambert (63)**

## TARIFS

Il faut savoir que le budget assainissement ne s'équilibre pas. Il y a plus de dépenses que de recettes.

Voici les tarifs pour les deux prochaines années :

### FACTURATION 2024 :

De 1 à 120 m<sup>3</sup> : 0.95 euro le m<sup>3</sup>

Au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 0.55 euro le m<sup>3</sup>

Abonnement : 60,00 €

### FACTURATION 2025 :

De 1 à 120 m<sup>3</sup> : 1.00 euro le m<sup>3</sup>

Au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 0.60 euro le m<sup>3</sup>

Abonnement : 60,00 €

Seuls les habitants raccordés aux réseaux d'assainissement collectifs sont concernés.

## ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



Savez-vous que vous pouvez prétendre à une subvention pour la réhabilitation à neuf de votre système d'assainissement individuel ? Pour connaître votre éligibilité, n'hésitez pas à contacter Aurélie RIBES du service SPANC de la Communauté de Communes qui répondra à toutes vos questions (04.73.82.76.95).

Adressez-vous également à ce service pour faire contrôler votre système en cas de transactions immobilières, pour faire vidanger votre fosse, etc...

+ d'infos sur <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/eau-et-assainissement/le-spanc/>

## ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

**EFFECTIF** : 52 élèves au sein du RPI (25 à Eglisolles, 13 à Saillant et 14 à Viverols).

### AMENAGEMENTS DIVERS :

Une table de pique-nique en bois a été installée dans la cour de l'école pour permettre aux enfants de prendre leur goûter de manière confortable. Elle est très appréciée par tous depuis qu'elle a été installée.

### GARDERIE :

La garderie a lieu à l'école de Viverols (matin de 7h50 à 8h50 et soir de 16h45 à 18h) ou à l'école d'Eglisolles (seulement le matin de 8h à 8h50). Les enfants inscrits au ramassage scolaire rejoignent ensuite l'école de Saillant via le bus. Pour que la garderie soit gratuite pour tous les enfants du RPI, les frais sont répartis entre les 3 communes.

### REPAS :



Les repas sont toujours pris à la salle « jaune » afin de limiter les coûts de chauffage.

Les bons petits plats « maison » sont préparés dans la cuisine de la salle des fêtes.

Le maximum de matières premières est acheté au Relais des Orgues (fruits, légumes, pain, œufs, yaourts...). La viande provient de la boucherie Courtinat de Viverols qui nous livre chaque semaine. Les pommes de terre BIO viennent de chez M. Ayel de Sauvessanges.

Des repas à thèmes ont été proposés toute l'année (Halloween (cf : photos ci-contre), Noël, chandeleur...).



### JARDIN DES ECOLIERS :

Cette année, de nouvelles plantes aromatiques ont été ajoutées à celles déjà présentes l'an dernier (ciboulette, thym...). C'est un jardin très diversifié puisqu'il comprend de l'estragon, de la lavande, du persil mais aussi des fraises, fleurs diverses et variées...

### BIBLIOTHEQUE :

Un vendredi sur deux, les enfants participent à un après-midi lecture à la bibliothèque (animé par Marie-Thérèse et Danièle). Ils en repartent avec un livre qu'ils emmènent chez eux pour le découvrir en famille. Ils le rapportent ensuite lors de l'animation suivante pour en emprunter un autre. Le dernier vendredi de Noël, un petit cadeau, une mandarine et des papillotes leur ont été offerts (cf. photo ci-contre).



## MELI-MELO DES ACTIVITES EXERCEES CETTE ANNEE !

Racontées par la maîtresse

### INTERVENTIONS MUSIQUE :

Comme les deux dernières années, la commune a financé des séances d'intervention musicale (coût pour la Mairie : 600 € pour les 10 h).

Cécile BREUIL, professeure de musique et directrice de l'école de musique de la Communauté de communes, est intervenue de mi-décembre à fin février. Elle est revenue en mai et juin afin de parfaire le répertoire de la kermesse du RPI et du spectacle « le chœur de l'Ance chante l'étonnant voyage ».

En parallèle, tout au long de l'année, les 3 classes ont vécu un projet artistique et musical avec les profs de musique et Dominique Hiberty l'artiste musicien créateur et interprète de « l'étonnant voyage de Coco » avec lequel les élèves de Saillant ont enregistré l'histoire écrite en classe « Le voyage de Coco de Paris à Saillant ».



Une répétition a eu lieu au volcan de Montpeloux là où le spectacle devait se tenir le 20 juin.



Mais hélas la pluie a eu raison et les 2 concerts ont eu lieu dans la salle des fêtes de Saint-Anthème. A cette occasion, nous remercions les mairies, l'Association des Parents d'Elèves (APE) du RPI et tous les parents pour leur investissement dans l'organisation et le financement de ce projet.



**PISCINE** : Les enfants ont suivi 8 séances de piscine à Ambert ! Nouveauté cette année : ils y allaient 2 fois par semaine pour faciliter l'apprentissage (méthode condensée) ! (coût pour la Mairie : 400 € pour les entrées à la piscine et le maître-nageur / 1 192 € pour le transport).



**DECOUVERTE DE LA RIVIERE** : Grâce à la mission pédagogique du contrat territorial de l'Ance du Nord et affluents vellaves, deux techniciens sont intervenus lors d'une matinée, où nous nous sommes rendus à Pirolles le 28 mai pour découvrir et étudier la Faune et la Flore de notre rivière l'Ance.



## RENCONTRES SPORTIVES INTER-ECOLES ET USEP :

En lien avec l'année Olympique, la classe a participé à plusieurs rencontres sportives à Ambert, organisées en partenariat avec l'inspection de l'éducation nationale, l'USEP 63, les clubs sportifs associatifs d'Ambert, la CC ALF (sports pris en charge par l'APE).

12 Octobre 2023 : Rugby !



15 Février 2024 : Hand !



13 Mai 2024 : Athlétisme !



28 Juin 2024 : Olympiades ! Athlétisme, handball, tennis, judo, rugby... où les 3 classes du RPI ont participé.



## PROJET AUPRES DE NOS ARBRES :

Ce projet proposé et financé par le Parc Naturel Régional Livradois Forez a permis, avec l'intervention d'une animatrice nature, d'effectuer 4 après-midis dans la forêt afin d'étudier les arbres. Lors de la dernière intervention, Claire était accompagnée de Marion Janin auteure-illustratrice qui a initié les élèves au « croquis d'observation ».



## VOYAGE DU RPI :

Jeudi 4 juillet les 3 classes du RPI sont parties à Lyon pour leur voyage de fin d'année.

Au programme : Croisière sur la Saône, Pique-Nique et visite du Zoo du Parc de la Tête d'Or.

Une magnifique journée qui a clôturé l'année de façon conviviale et rendue possible grâce au financement de l'APE.



## ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

**CHANGEMENT IMPORTANT AU SEIN DU RPI :** Actuellement, les classes étaient réparties comme suit :

\* Petites sections, moyennes sections et grandes sections à Eglisolles

\* CP et CE1 à Saillant

\* CE2, CM1 et CM2 à Viverols

A compter de la rentrée 2024, cette répartition aurait entraîné une très grande disproportion des classes (25 élèves à Eglisolles, 10 à Saillant et 17 à Viverols) . Les enseignantes ont donc sollicité l'Académie pour modifier la répartition des classes.

Ainsi, dès Septembre 2024, l'école de Saillant accueillera, en plus des CP et CE1, la classe de Grande Section. Les classes devraient ainsi être réparties : 17 élèves à Eglisolles, 18 à Saillant et 17 à Viverols.

Cet été, du matériel va être acheté et des aménagements vont être effectués par notre commune pour que tous les enfants se sentent au mieux et puissent apprendre dans les meilleures conditions. Des jeux pour la récréation vont également être acquis (bac à sable, etc.).

La commune d'Eglisolles va aussi nous mettre à disposition du matériel dont ils n'auront plus besoin.

**EQUIPE ENSEIGNANTE :** Marie-Catherine RIVAT assurera, à temps plein, l'enseignement à ces trois classes. Pour la secondaire, Emilie va voir ses missions évoluer. Environ 3h par jour, elle accompagnera Marie-Catherine dans la classe et en récréation. Elle aura un rôle d'aide maternelle et continuera aussi à assurer le service des repas de la cantine avec Françoise.

**PROJETS :** La Mairie a réinscrit l'école de Saillant à un cycle musique de 10 séances. Ce cycle sera toujours animé par un professeur de l'école de musique d'ALF (coût pour la Mairie : 60 € de l'heure). De plus, les enfants (élèves de grande section compris) participeront à nouveau à un cycle natation de 8 séances à la piscine d'Ambert. Ces séances devraient avoir lieu au Printemps 2025.

**CANTINE :** Conjointement avec les communes de Viverols et d'Eglisolles, il a été décidé d'augmenter le prix du repas de cantine à 3,35 € à compter de la rentrée. Les parents pourront régler la facture par chèque, par carte bancaire sur Internet, en espèces chez les buralistes agréés (le Bourricot gris à Viverols, le Tabac Godefroy à Usson en Forez) ou par prélèvement automatique.



Futurs GS et CP - Photo prise lors de la journée d'intégration du 01/07/24

## DECOUPE TA JASSERIE

Comme l'année dernière, nous avons placé un jeu au centre de ce bulletin pour que vous puissiez le détacher et y jouer toute l'année ! Cette fois, faites découvrir les jasseries à vos enfants et petits-enfants ! Ce jeu a été conçu par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance il y a quelques années. Vous allez adorer !

**A DETACHER**

# Découvre la Vallée de l'Ance au

De nos jours, sur la montagne du Forez, environ 150 jasseries ont pu échapper à la fourme qu'on en comptait environ 600 au début du siècle dernier. Si la fourme n'est plus fabriquée, certaines jasseries fonctionnent encore selon la tradition. D'autres, comme l'ancien mas du Jas du Mas ou la jasserie musée du Coq Noir accueillent les touristes.

Construis toi-même ta jasserie !

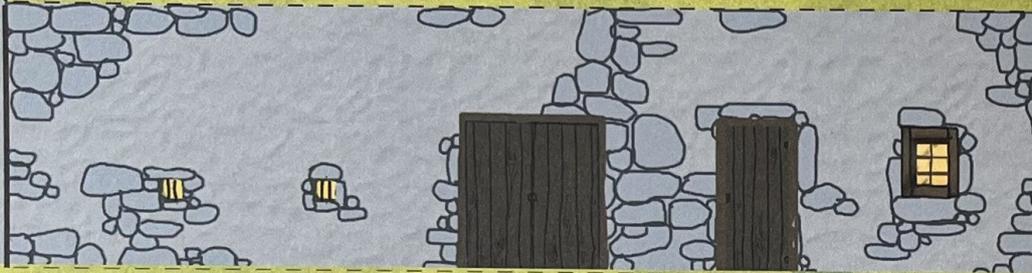
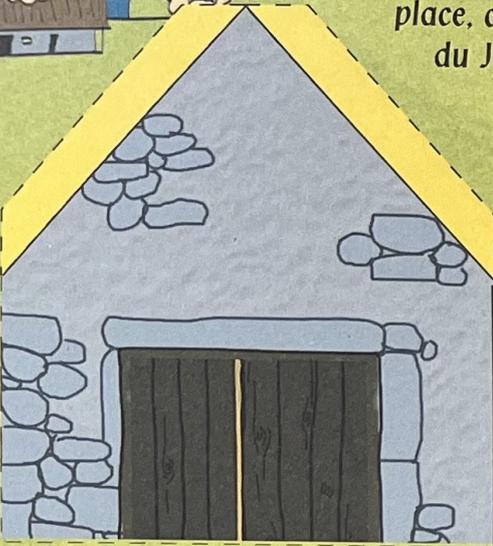
Découpe soigneusement les différentes parties de la jasserie selon les pointillés.

Plie la maquette sur les traits en gras. Positionne les murs et le toit sur le socle.

Colle à l'aide des languettes jaunes.

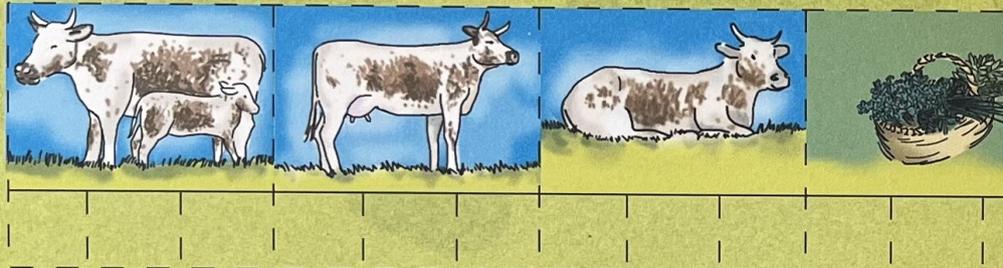
Découpe maintenant les personnages, les vaches....

Tu peux désormais jouer avec ta propre jasserie à la maison.



## La maîtrise de l'eau

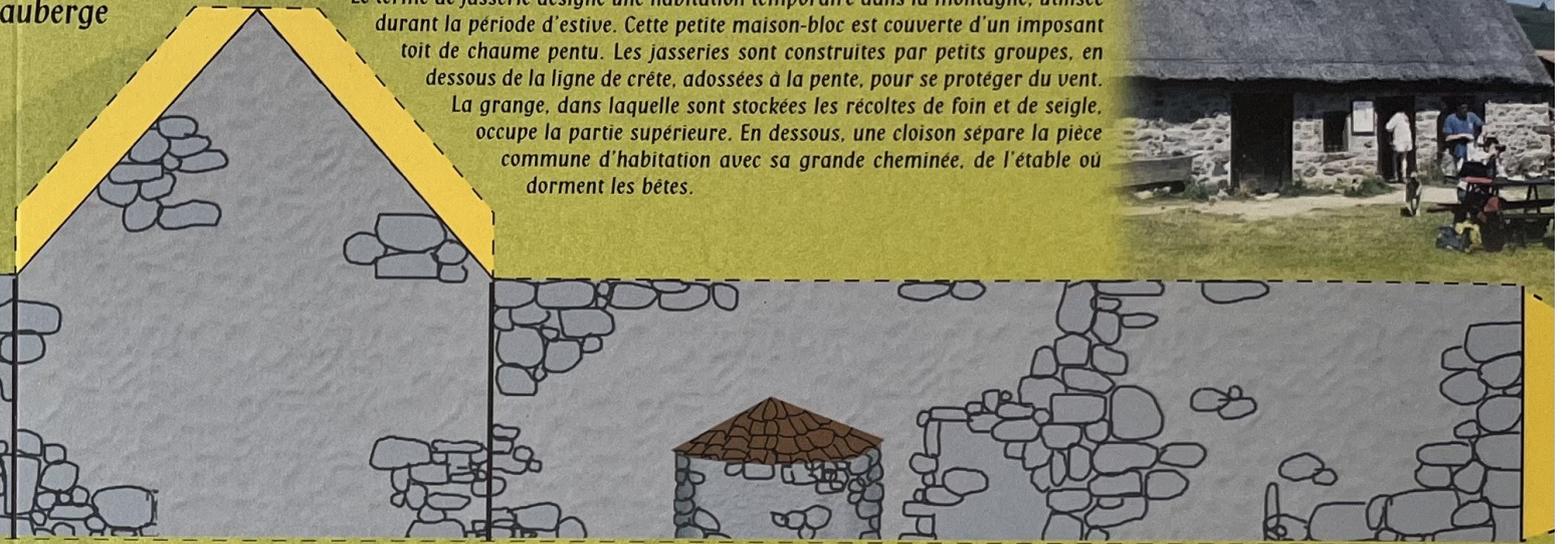
On utilise ingénieusement l'écoulement de l'eau dans la pente. La serve est la réserve d'eau creusée dans le sol au-dessus de la jasserie. L'ouverture de la bonde laisse l'eau s'écouler à l'intérieur de l'étable, par gravité, dans une rigole centrale. Elle se charge en éléments provenant des excréments des bêtes, puis s'écoule à travers un système de canaux pour aller irriguer et fertiliser les terrains en dessous, que l'on nomme fumades.



ruine alors  
riquée sur  
auberge

# Les Jasseries

Le terme de jasserie désigne une habitation temporaire dans la montagne, utilisée durant la période d'estive. Cette petite maison-bloc est couverte d'un imposant toit de chaume pentu. Les jasseries sont construites par petits groupes, en dessous de la ligne de crête, adossées à la pente, pour se protéger du vent. La grange, dans laquelle sont stockées les récoltes de foin et de seigle, occupe la partie supérieure. En dessous, une cloison sépare la pièce commune d'habitation avec sa grande cheminée, de l'étable où dorment les bêtes.



D'où provient le bleu de la fourme ? Les fourmes étaient entreposées dans la cave dont les murs étaient frottés avec du pain moisi. Les champignons ambiants allaient se développer au cœur des fromages (préalablement piqués) pour produire du «bleu» dans la pâte. Un filet d'eau coulait constamment pour maintenir l'humidité de la cave, toujours située au nord.

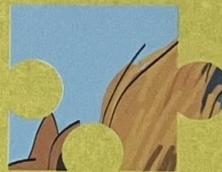
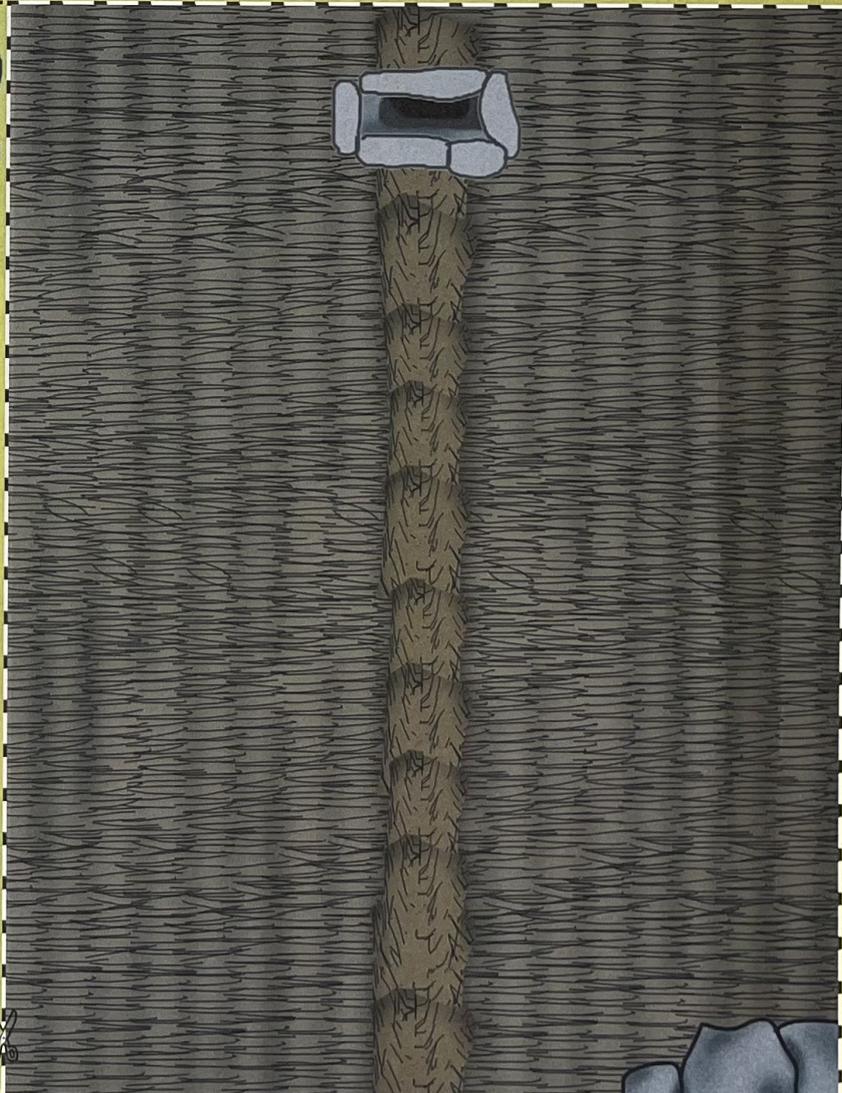
### Une estive féminine unique en France

Dans les Monts du Forez, chaque printemps, les femmes «montaient en jasserie» avec enfants et bétail. Les hommes, en bas, s'employaient aux travaux des champs et ne rendaient visite à leur famille qu'une fois par semaine.

Pendant 5 mois, femmes et enfants s'occupaient des troupeaux, assuraient la traite des vaches et la fabrication des fourmes. On s'adonnait aussi à de menus travaux rémunérateurs : cueillette de plantes médicinales et de myrtilles, capture de grives, fabrication de cha-pelets, de dentelle...

### PUZZLE

Reconstitue le puzzle mystère ! Tu trouveras 3 pièces sur chacune des 3 pochettes de Théo disponibles.



**A DETACHER**

## GITES

### LOCATION A L'ANNEE

Le superbe gîte n°1 fraîchement rénové (voir page 8) va prochainement être remis en location ! Refait à neuf, ce gîte de deux chambres avec cuisine ouverte sur le séjour pourra faire le bonheur d'une famille ! Doté d'un parking et d'une cour, il sera loué 275 Euros + 85 Euros de charges (eau et électricité comprises).



Dans le même bâtiment, un autre logement est disponible ! En duplex, il est loué au même tarif que le précédent. N'hésitez pas à en parler autour de vous !



### LOCATION SAISONNIERE

Il reste encore quelques semaines disponibles en location saisonnière (tarifs et conditions en fin de bulletin).



## DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Depuis Septembre 2023, Maëlle vous accueille directement à la sortie des escaliers, au 1<sup>er</sup> étage, dans les anciens locaux de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance !

Plus accessible pour vous, vous n'avez plus besoin de parcourir le labyrinthe des couloirs pour vous rendre au secrétariat.

Pour les personnes ne pouvant monter les escaliers, vous pourrez le préciser à l'interphone du portail quand il sera installé. En attendant, vous pouvez appuyer sur la sonnette à côté de la porte d'entrée du bâtiment, Maëlle descendra et vous recevra au rez-de-chaussée.

Pour ce qui est de la ligne téléphonique, aucun changement pour vous : composez le 04.73.95.94.06.



## BIBLIOTHEQUE

5 personnes à tour de rôle continuent d'assurer la vacation du dimanche matin de 10h à 11h30, et, la lecture aux enfants de l'école 2 vendredis par mois.

Cette année, à l'initiative de Nathalie, les bénévoles présentent leurs coups de cœur littéraire aux lecteurs de la bibliothèque de Saillant. Une petite phrase résumant le livre est apposée dessus et permet de choisir un nouvel ouvrage.

Venez vite découvrir les conseils des bénévoles et n'hésitez pas à nous faire connaître de nouveaux auteurs.



Nous vous rappelons également que l'adhésion gratuite vous offre de nombreuses possibilités : accès à la ludothèque d'Eglisolles (prêt de jeux...), réservation de livres sur le site [www.mediathequeambertlivradoisforez.fr](http://www.mediathequeambertlivradoisforez.fr), adhésion aux services numériques (vidéos à la demande, modules de formation, accès à différents médias...), prix réduits sur les spectacles du Festival de Montpeloux, etc.



Suite au succès de 2023, une nouvelle animation lecture - jeux en bois - maquillage, a eu lieu le 21 avril dernier. Une collation a été offerte aux enfants et aux parents (cf. photo ci-contre).

Le vendredi 19 Juillet a eu lieu une balade lecture animée par Géraldine Maurin, conteuse, et Babette Roux, clown. Cette belle balade a été organisée par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez. Le pique-nique a eu lieu à Montpeloux.

## COLIS DE NOEL

L'année 2023 s'est terminée sur une belle note gourmande pour nos anciens qui ont reçu leur colis de Noël.

Cette année, ce sont 14 couples, 19 femmes, 17 hommes et 7 résidents en maison de retraite qui en ont bénéficié.

Espérons que les chocolats, pâtes de fruits et autres gourmandises les aient régales.

Tous les produits ont été achetés au Multiservices local et les savons et stylos au Droubliei.

Bel été à nos aînés.



## FLEURISSEMENT

Les beaux rosiers et autres plantes plantés lors de l'aménagement du bourg s'épanouissent et deviennent de plus en plus majestueux.

Ils sont toujours entretenus par l'entreprise Les Jardins de Chalencon qui intervient tous les trimestres via un contrat d'entretien.

Par ces petites lignes, nous remercions toutes les personnes qui participent à l'embellissement de notre cher bourg, par l'arrosage des différentes fleurs, balayage, désherbage, etc. mais aussi tous les habitants des hameaux qui entretiennent les abords des poubelles et des panneaux d'affichage. Merci à tous.



## DECORATIONS DE NOEL



Début Décembre, les élus se sont réunis pour installer les décorations de Noël dans le bourg.

Nous remercions toutes les personnes qui décorent leur maison afin que notre commune brille de mille feux ! Continuez ainsi !



**IMPORTANT :**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

D'ici quelques mois (début 2025) aura lieu le prochain recensement de la population organisé par l'INSEE.

La population recensée en 2019 était de 308 habitants. Il est très important pour notre commune d'être située au dessus de la barre des 300 habitants. En effet, les dotations de l'Etat sont nettement supérieures lorsque ce palier des 300 habitants est franchi.

Ces dotations permettent de faire face aux charges de fonctionnement de la commune.

A Saillant, de nombreuses habitations sont inscrites en résidence secondaire alors qu'elles sont ouvertes plus de 6 mois de l'année. Leurs habitants profitent des infrastructures communales alors qu'ils ne sont pas comptabilisés dans le recensement de la population saillantaïse.

**Nous souhaitons que ceux-ci procèdent dans les plus brefs délais au transfert en résidence principale svp** (vous pouvez le faire à la Maison des Services de Viverols le jeudi après-midi lors de la permanence des impôts). Sans ces modifications, la population totale de Saillant sera faussée...

Il est vrai que la faible imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dans notre commune n'incite pas à faire ce changement, mais le Conseil Municipal a, d'ores et déjà, entamé les démarches pour revaloriser, de manière importante, le taux des résidences secondaires. Et cela parce que de nombreuses habitations principales se sont vendues pour des résidences secondaires ces dernières années.

A savoir que l'INSEE a désormais accès au fichier des impôts, ce qui n'était pas le cas lors du dernier recensement de 2019...



## PLAN LOCAL D URBANISME (PLUI)

Pour rappel de l'historique, la modification du PLUI de la Vallée de l'Ance a été actée le 31/01/2019 et devait être réalisée en interne par la communauté de communes ALF. Cependant, au vu de l'ampleur des modifications souhaitées par les communes, un bureau d'études « urbanisme » a été recruté en août 2021.

Ainsi, les Maires de la Vallée de l'Ance travaillent depuis plusieurs années sur cette modification et ne peuvent accepter certaines propositions. En effet, malgré un effort fait sur la diminution de la surface constructible, nos communes sont nettement pénalisées... Suppressions de terrains constructibles dans les hameaux pour les concentrer dans les bourgs, zones imposées que les propriétaires ne voudront peut-être pas vendre, priorité sur la rénovation de l'ancien que les jeunes couples ne peuvent acquérir et rénover compte tenu du coût de l'immobilier... ; autant de raisons qui font que les Maires ne peuvent pas valider le projet comme tel.

Ces différends entre communes et cabinet d'études entraînent beaucoup de retard dans le planning ; l'enquête publique n'est donc pas encore lancée. Ce nouveau PLUI sera peut-être opérationnel en cours d'année 2025, peut-être...



# EVENEMENTS 2023-2024

Depuis l'édition 2023 du bulletin, plusieurs évènements organisés par la Mairie ont eu lieu !

## VISITE DE LIONEL CHAUVIN

Le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Monsieur Lionel Chauvin, ainsi que Michel Sauvade et Valérie Prunier, les conseillers départementaux, sont venus sur notre commune fin Juillet 2023 pour visiter les travaux innovants de bitume effectués par leurs services sur la RD139 entre le bourg et Lissonnat. Ces travaux ont été effectués avec la technique écologique dite « retraitement en place à l'émulsion de bitume ». Elle ne nécessite qu'une très faible quantité de matière, aucun apport de matériaux granulaires et permet de réduire de 65 % la consommation d'énergie.

Un pot a ensuite été servi lors de cette visite.



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le 12 novembre 2023 a eu lieu la commémoration du 11 Novembre.

Une gerbe sur le Monument aux Morts a été déposée par les enfants présents.

Nous remercions les représentants des Anciens d'Algérie, les pompiers, les enfants, les habitants... d'avoir participé à cette cérémonie. Un pot a ensuite été offert aux participants.



## COMMEMORATION DU 18 MARS 1962

Le 23 Mars 2024 a eu lieu sur notre commune la cérémonie officielle 2024 du cessez-le-feu du 18 Mars 1962 de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Etaient présents de très nombreux porte-drapeaux de la Vallée, la fanfare d'Usson-St-Pal, le député André Chassaingne, le Conseiller Départemental Michel Sauvade, les pompiers, les gendarmes, les Maires et élus de la Vallée de l'Ance...

Le verre de l'amitié a ensuite été servi à la salle des fêtes.



## 18EME FESTIVAL DE MONTPELOUX

Le 26 Juin dernier a eu lieu l'inauguration du festival du Volcan de Montpeloux 2024. 18<sup>ème</sup> année de ce formidable festival qui « tourne » en grande partie grâce aux bénévoles que nous remercions, ainsi qu'Ambert Livradois Forez.

Le pot d'ouverture s'est déroulé, cette année, à la salle des fêtes de Saillant. Les bénévoles « toujours » ont œuvré pour préparer un buffet convivial et apprécié par les invités locaux et régionaux. Ce pot a été précédé par un très beau spectacle de rapaces mené par la Volerie du Forez.



Nous profitons de cet encart pour vous rappeler que vous pouvez utiliser votre carte d'adhérent à la bibliothèque pour vous permettre d'avoir un tarif réduit.

Des spectacles pour tous les goûts vous sont proposés : danse, chanson française, théâtre, concert jazz, musique du monde, jonglerie...

Nouveauté cette année : le gymnase de Saint-Anthème vous accueillera en cas de pluie. Des gradins y ont été installés.

Pour devenir bénévole ou pour obtenir des renseignements sur le fonctionnement et l'organisation, contactez le 04.73.72.39.43.

## MANOEUVRE DES POMPIERS

Dimanche 2 Juin, une manœuvre des pompiers de Viverols-Sauvessanges a eu lieu sur notre commune !

Ils ont effectué des exercices « incendie » sur le bâtiment communal de l'Ancienne Poste.

Le verre de l'amitié leur a ensuite été offert par la municipalité.



## MERCI JOSIANE !

Après 37 ans sur les routes de notre commune, Josiane notre factrice Josiane a pris sa retraite...

Maillon indispensable dans notre petite commune, elle rythmait la vie quotidienne des habitants, en rendant des services inestimables (colis déposé dans la brouette en cas d'absence, affranchissement des recommandés suite à un petit message laissé dans la boîte aux lettres, etc.).

Toute la municipalité ainsi que le personnel la remercient pour ce service non négligeable, et lui souhaitent des jours heureux le long de ce nouveau parcours qu'est la retraite ! Une plante lui a été offert par la municipalité le jour de son départ.



# NOUVEAUX PROPRIETAIRES

*Au Relais des Orgues*

Nous tenions à remercier Fabien ROURE et Hubert CHATAING pour avoir fait vivre notre commerce local et animé ainsi notre bourg pendant 6 ans.

A présent, nous accueillons **Stéphane et Gaëlle** qui, séduits par notre beau village, ont repris l'activité. Bar, épicerie, repas le midi mais aussi tabac, Française des Jeux et la Poste début septembre ; tous ces services seront à nouveau disponibles pour notre plus grand plaisir.



Le commerce sera désormais ouvert du mardi au dimanche de 7h à 20h non stop (ces horaires seront peut être revus hors saison). Des repas seront proposés les midis du mardi au vendredi.

Et nos sympathiques commerçants ne manquent pas d'idées pour développer leur activité : soirées concerts, karaoké, braséro, concours de cartes, concours de pétanque, soirées pizzas au feu de bois le 1<sup>er</sup> samedi du mois, soirées spéciales 1 samedi sur 2 ; bref, un programme varié, de quoi satisfaire le plus grand nombre !

Cependant, un commerce ne vit que, par et grâce, aux clients qui le fréquentent. Aussi, chacun peut participer à la réussite et à la pérennité de ce multiservices et contribuer ainsi au dynamisme de notre village.

Souhaitons la bienvenue à Gaëlle, Stéphane et Sarah, leur employée.

Notre commune a beaucoup de chance de pouvoir compter sur deux commerces de bouche comme le Relais des Orgues et le Droublei sur son territoire !



## ARCEAUX VELOS

Courant de l'été, deux arceaux vélos vont être posés en face du commerce « Le Relais des Orgues ». Deux autres vont être installés au Volcan de Montpeloux.

Ces arceaux vous permettront d'accrocher votre vélo quand vous irez faire vos courses ou lorsque vous irez vous balader à proximité de notre beau volcan.

Ils ont été fournis et financés par la communauté de communes ALF dans le cadre du projet « plan vélo ».



## AIDE A L ACHAT D UN VELO ELECTRIQUE

Depuis fin 2022, la Communauté de Communes a mis en place un dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE).

Le montant de l'aide est de 300 € pour l'achat d'un vélo électrique neuf ou d'occasion pour un revenu fiscal inférieur ou égal à 16 200 €, ou de 150 € pour les revenus fiscaux situés entre 16 200 € et 27 000 €.

Ce dispositif s'adresse aux personnes dont la résidence principale est située sur l'une des 58 communes du territoire. Il est limité à une attribution par foyer fiscal.

Cette aide est applicable pour l'achat d'un VAE, auprès d'un commerçant implanté sur le territoire Ambert Livradois Forez.

+ d'infos sur : [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr) / Rubrique « actualités »

Cette aide est cumulable avec celle de l'Etat (bonus vélo pouvant s'élever jusqu'à 400 €). D'autres aides sont peut-être possibles, n'hésitez pas à vous renseigner.



## LOCATION DE VELO ELECTRIQUE

Si vous ne souhaitez pas acquérir un vélo électrique, vous pouvez aussi le louer auprès de la Communauté de Communes.

Pour y avoir accès, vous devez résider sur l'une des 58 communes du territoire ALF.

40 € / mois pour un vélo à assistance électrique (ou 100 € les 3 mois).

Livraison en point relais sur demande.

Renseignements au 04.73.72.71.40.



## ALF A BUS

A l'automne 2023, la communauté de communes a ouvert un nouveau service intitulé ALF A BUS dans le but de transporter les habitants sur tout le territoire. Pour notre secteur, il s'agit de la ligne 6 qui relie La Chaulme à Usson-en-Forez en passant par Saillant, Eglisolles et Viverols.

Le prix est de seulement 3 € par trajet (mobi+ accepté).

Pour réserver : un seul numéro : 04 8000 7000.

11 lignes ont été créés pour desservir tout le territoire.

Pour l'instant, peu de personnes utilisent ce service sur la Vallée de l'Ance (peut-être par méconnaissance ?), n'hésitez pas à l'utiliser avant que la ligne ne soit interrompue !



Zoom sur les déchets :

## COLONNES A VERRE

En plus de celle se trouvant à Fangody, une nouvelle colonne à verre a été installée à Hauteville ! Prochainement, deux autres hameaux devraient aussi en être dotés.

N'hésitez pas à les utiliser pour déposer vos bouteilles et bocaux en verre !



## BORNE A VETEMENTS

Une colonne à vêtements EMMAÛS devrait être installée à Fangody à l'automne ! Vous n'aurez donc plus besoin de vous rendre en déchetterie pour vous séparer de vos vêtements et chaussures... Une très bonne nouvelle pour la commune qui évitera les dépôts sauvages de vieux vêtements aux abords des poubelles d'ordures ménagères.



## COMPOSTAGE

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires est obligatoire. Il n'est donc plus possible de les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères (poubelle noire/bac vert).

La Communauté de communes Ambert Livradois Forez vous propose plusieurs solutions pour traiter vos déchets alimentaires :

### LE COMPOSTAGE A LA MAISON

Si vous disposez d'un extérieur, adoptez gratuitement un composteur en participant à une formation (inscription sur le site [ambertlivradoisforez.fr](http://ambertlivradoisforez.fr) - page « compostage », ou au 04 73 82 76 91).

En une heure, vous obtiendrez toutes les clefs pour composter sans nuisance et obtenir un bon compost.



### LE COMPOSTAGE PARTAGE

Saillant dispose d'un composteur partagé derrière le four à pain.

Equipez-vous d'un seau en mairie pour composter !

Vous pourrez ensuite récupérer le compost produit, il est mis à disposition de tous les usagers.

D'autres solutions existent comme le compostage en tas, le compostage de surface ou l'utilisation de déchets pour nourrir vos animaux.



Quelle que soit la solution choisie, l'important est de ne plus transporter ces déchets biodégradables, composés principalement d'eau, jusqu'à Clermont-Ferrand pour les incinérer !



## POINT SUR LES ERREURS DE TRI

### TRIONS MIEUX POUR RECYCLER PLUS !

Encore quelques petites erreurs à éviter dans les bacs jaunes.

Les erreurs de tri nuisent au bon déroulé du recyclage et ont un coût important puisqu'elles impliquent de payer deux fois le traitement des déchets : une fois pour le passage au centre de tri, et une autre fois pour leur incinération.

Or, elles peuvent être facilement évitées : parlez-en autour de vous, à vos amis, à votre famille, à l'apéro, au lit... Le tri c'est tout le temps, avec tout le monde et partout !

Voici 5 erreurs fréquentes, les connaissez-vous ?

#### ERREUR N° 1

##### LES OBJETS EN PLASTIQUE

Souvent, nous associons « bac jaune » et « plastique ». Or, le bac jaune est uniquement réservé aux **EMBALLAGES** (qu'ils soient en plastique, en acier, alu, papier, carton...).

Une caisse en plastique rigide, un jouet pour enfants, une passoire... Tous ces objets ne sont pas des emballages et doivent être apportés en déchetterie.

**ASTUCE :**  
si c'est du plastique, toujours se poser la question « est-ce un emballage ? ».

#### ERREUR N° 2

##### LES ESSUIE-TOUT, MOUCHOIRS ET SERVIETTES EN PAPIER

Ils sont souvent jetés dans le bac jaune car considérés comme des « papiers ». Mais ils **ne se recyclent pas**. Vous pouvez les mettre en petites quantités dans votre composteur. Sinon, jetez-les aux ordures ménagères.

**ASTUCE :**  
Il existe aussi des alternatives réutilisables pour éviter ces déchets.

#### ERREUR N° 3

##### LES EMBALLAGES VIDES AYANT CONTENU DES PRODUITS DANGEREUX

Bidons de pétrole, bidons d'huile de vidange, pots de peinture, ... Ces produits viennent perturber le bon fonctionnement du recyclage. Ils doivent être apportés en déchetterie pour être traités spécifiquement.

#### ERREUR N° 4

##### JETER SES PAPIERS/CARTONS ET EMBALLAGES DANS UN SAC ÉPAIS OU NON TRANSPARENT

Sac noir, sac de granulés de bois, sac de croquettes, etc. Ces sacs ne permettent pas de voir au travers ou ne peuvent pas être ouverts par les machines du centre de tri, alors que leur contenu aurait pu être recyclé. Quel dommage ! Les sacs de croquettes ou sacs de granulés de bois se jettent bien au bac jaune mais vides.

**ASTUCE :**  
utilisez votre sac de croquettes ou votre sac de granulés pour stocker et transporter vos emballages, mais **VIDEZ-LE** dans le bac avant de l'y déposer.

#### ERREUR N° 5

##### IMBRIQUER LES EMBALLAGES

L'opercule au fond du pot de yaourt, les petits emballages dans les gros...

Les machines du centre de tri ne savent pas les séparer. Il est donc primordial de ne pas les imbriquer.

Pensez également à séparer les matières : l'opercule accroché au pot de yaourt, le plastique du cubi dans le carton, etc.

#### ERREURS ? NON... INCIVISME !

Déchets électriques, animaux morts, ordures ménagères, pneus, chaussures, placoplâtre, bois... Cette fois, il ne s'agit plus d'erreurs liées à une méconnaissance mais bien d'incivisme.

Polluer le tri bien réalisé par les autres est inadmissible et des poursuites sont engagées envers les auteurs de ces actes (plainte en gendarmerie, facture pour la prise en charge des déchets).

### LA CONSIGNE À RETENIR

Seuls les papiers/cartons et emballages doivent être jetés dans les bacs jaunes :  
**en vrac**  
ou dans des sacs jaunes transparents.

Pour ce qui est de l'erreur 4, n'hésitez pas à venir en Mairie pour récupérer des rouleaux de sacs jaunes, c'est totalement gratuit ! Vous pouvez aussi vous en procurer dans n'importe quelle déchetterie ! Pour rappel : **aucun sac noir contenant des emballages ne doit être déposé dans le bac jaune.**

Si vous n'avez pas de sac jaune, pas de panique, vous pouvez aussi jeter vos emballages en vrac dans le bac, ça, c'est **autorisé** !

De plus, attention à l'erreur 2 qui est très fréquente ! Les essuie-tout, mouchoirs, serviettes en papier sont souvent jetés dans le bac jaune car considérés comme des « papiers ». Mais ils ne se recyclent pas.

Le meilleur recyclage se fera en petites quantités dans votre composteur. Sinon, jetez-les aux ordures ménagères.



Vous avez des questions sur le compostage, le tri, la gestion des déchets sur le territoire ? Contactez le service déchets de la Communauté de communes au 04 73 82 76 91.

## SITE INTERNET



MAIRIE Vivre A SAILLANT Découvrir SAILLANT CONTACT

## QUE POUVEZ-VOUS RETROUVER SUR NOTRE SITE ?

Bienvenue au coeur du parc

*Naturel régional Livradois Forez*

Quelques exemples de ce que vous pouvez retrouver sur notre site Internet...

### LES DELIBERATIONS

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2022, les délibérations prises en Conseil Municipal sont mises en ligne sur notre site (dans un délai d'une semaine après la réunion). Pour cela, rendez vous sur [www.saillant63.fr](http://www.saillant63.fr) / Onglet Mairie / Rubrique « Les Conseils Municipaux »

Le Procès-Verbal est, lui-aussi, publié sur le site Internet, dans un délai d'une semaine après le Conseil suivant, afin que le secrétaire de séance l'approuve.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez, bien sûr, toujours consulter les délibérations en Mairie.

### LES LIEUX INCONTOURNABLES A VISITER DANS LE COIN

Une liste non exhaustive des lieux incontournables à visiter sur notre commune a été établie. Des photos y sont jointes ; de quoi vous donner envie...

### LES HEBERGEMENTS DISPONIBLES A PROXIMITE

Les hébergements proposés sur la commune par les particuliers ont été répertoriés ; n'hésitez pas à aller y jeter un œil si vous accueillez de la famille, des amis...

### LES DIFFERENTS TARIFS ET DISPONIBILITES

Les tarifs de tout ce qui est proposé par la Mairie à la location ainsi que le calendrier de disponibilité des gîtes a été intégré à notre site.

### LES INFOS IMPORTANTES

Toutes les informations importantes sont mises en avant sur la page d'accueil du site. Que ce soit une route barrée, une interdiction de stationnement... vous ne pourrez plus rien louper.

### LES DIFFERENTES MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations ayant lieu sur la commune sont répertoriées sur notre site également. Les affiches y sont déposées en première page pour vous donner tout le programme.

### EN BREF...

Rendez-vous sur [www.saillant63.fr](http://www.saillant63.fr) pour ne rien louper ! Une question ? De grandes chances que la réponse y soit postée ! N'hésitez pas à aller y faire un tour !

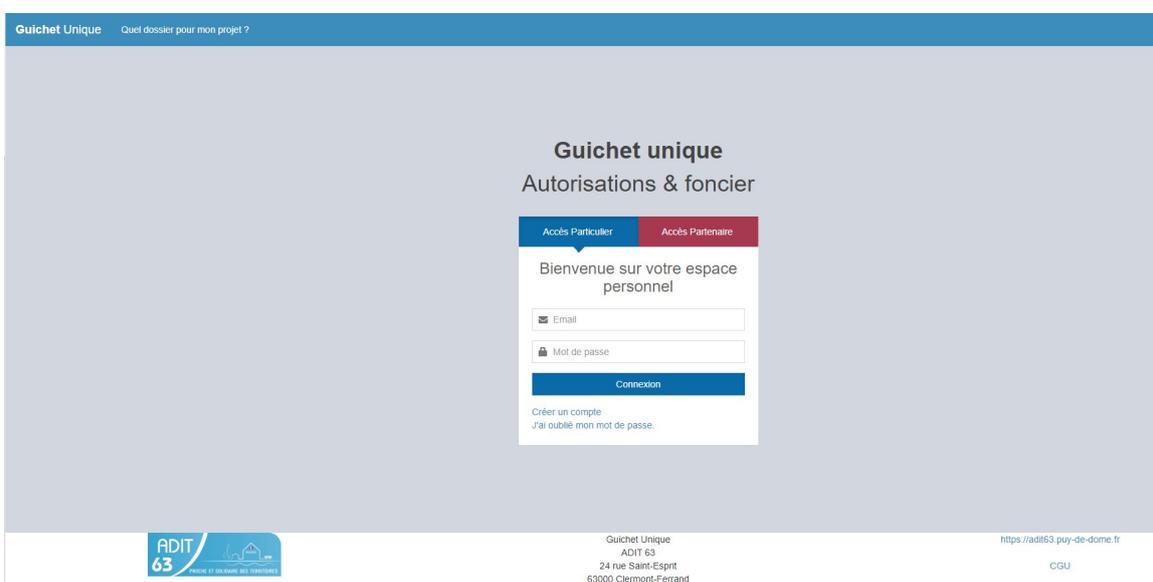
## DEMATERIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sous forme électronique. En effet, toutes les communes doivent désormais être en mesure de recevoir vos demandes de manière dématérialisée.

Pour cela, voici l'adresse pour déposer votre dossier : <https://urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique>

Vous devrez créer un compte puis vous n'aurez plus qu'à déposer vos documents au format numérique. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si besoin.

D'ailleurs, nous profitons de cet aparté pour vous rappeler que vous êtes tenus de déposer un dossier de déclaration préalable (DP) pour tous travaux dans vos logements (réfection toiture, ouverture de fenêtres...). Pour les travaux plus importants, il est nécessaire que vous déposiez un permis de construire.



## CADASTRE

Il est possible de consulter le cadastre en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le site [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr) / rubrique SIG / Portail Grand Public / Accéder à l'application.

Cependant, vous ne pourrez pas retrouver le nom des propriétaires ; seules les Mairies y ont accès.

Pour faciliter vos recherches, nous vous invitons à nous envoyer vos demandes de noms de propriétaires par mail à [sailant.mairie@orange.fr](mailto:sailant.mairie@orange.fr) plutôt que par téléphone.



## CLUB DU 3EME AGE



- L'association a repris ses activités en septembre 2023 avec **une sortie à Sauvain** le 4 Octobre ; une journée agréable avec visites et repas au restaurant.

- Ont suivi la dégustation de la **bûche de Noël** le 13.12.2023 et de la **galette des rois** le 17.01.2024.

- **Assemblée générale** du 14 février 2024 : le nombre d'adhérents reste à peu près stable à une ou deux unités près. A noter l'adhésion d'Elisabeth et Paul Vassal que nous sommes heureux d'accueillir.

Le compte-rendu financier présenté par la trésorière laisse apparaître un bilan positif pour l'année. Il est soumis aux voix et approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

- Le **concours de belote** du 3 mars 2024 a vu une bien meilleure participation qu'à celui de 2023. Le bénéfice dégagé est donc supérieur à 2023.

- Le **repas du chevreuil** le mercredi 13 mars 2024 au restaurant l'Entracte à Saint-Bonnet-le-Château a été apprécié par tous les participants avec un menu et un service de qualité.

Le reste du chevreuil a permis de confectionner des terrines. Merci à la société de chasse de Saillant.

- Avec l'autorisation de la Mairie, ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver, en plus du mercredi habituel de quinzaine, tous les autres mercredis. Il n'y a aucune obligation de participation. Merci à Monsieur le Maire.

- Au bureau de l'association, Paul Vassal a remplacé Jean Garrier qui, tout en restant adhérent, a souhaité se retirer. Merci au sortant, et merci aussi au rentrant.

- Le mercredi 3 Juillet, une vingtaine d'adhérents ont terminé « la saison » en partageant le soir un **repas sympathique** où l'on a dégusté des terrines de chevreuil.

- Un autre repas aura sans doute lieu en septembre.

- Après la trêve estivale, reprise des activités du Club le mercredi 3 Septembre prochain.



Le Président, J. CHOMETTE

## FJEP

C'est une très bonne année pour le FJEP avec un succès pour le loto début Avril et une bonne fréquentation au marché aux fleurs.



## SANS AVEU - LA SAILLANTE

L'association Sans aveu /La saillante a continué à accueillir en résidence tout au long de l'année des troupes de théâtre, des groupes de musique, des auteur-e-s et autres artistes plasticien-ne-s.

Nous avons pu de nouveau proposer des sorties de résidence ouvertes au plus grand nombre en plus de concerts et autres spectacles organisés à l'ancien couvent.

Vous pourrez trouver le détail de ces accueils sur notre site internet.

Il est depuis peu possible d'écouter les portraits audio, musicaux et photographiques d'habitant.es du village et des alentours : <https://audioblog.arteradio.com/blog/226995/portraits-terriens>

Nous organiserons une soirée autour de ce projet avec les réalisatrices à l'automne.



Quant aux Éditions de La Saillante, deux nouveaux textes ont été publiés en 2024 et d'autres livres vont bientôt voir le jour...

Du 25 au 31 août le collectif Passages reviendra jouer ses cabarets itinérants dans la Vallée de l'Ance ; ce sera le jeudi 29 à Saillant.

N'hésitez pas à passer nous voir. Cette grande bâtisse qu'est l'ancien couvent est prête à recevoir toutes les idées et envies afin de continuer cette aventure entamée il y a maintenant plus de 10 ans.

Et pour plus de renseignements et de précisions sur nos activités, vous pouvez également jeter un coup d'œil sur notre site internet : [www.lasaillante.fr](http://www.lasaillante.fr)

Si vous voulez être tenus au courant de nos activités et des sorties de résidence, faites-le nous savoir et nous vous inscrirons sur notre liste mail.

L'association Sans aveu / La saillante

[www.lasaillante.fr](http://www.lasaillante.fr)

## SOCIETE DE CHASSE

La saison 2023/2024 pour la chasse communale de Saillant a compté une cinquantaine de sociétaires : 40 chevreuils prélevés comme chaque année, 20 sangliers et une dizaine de renards sont au tableau de la saison.

Concernant les manifestations, le loto de fin janvier a connu du succès (cf : photo ci-contre).

Le traditionnel repas du "cochon à la broche" a eu lieu le samedi 27 juillet.

La société a renouvelé sa battue mixte (fusils et arcs) mi-novembre, les sociétaires ont pu apprécier de partager leur vision de leur passion commune.

Cette année, elle a investi, pour améliorer la sécurité et le respect de tous, dans l'achat et l'installation de miradors.

Afin de préparer le mieux possible la saison à venir, la société de chasse a réuni les chasseurs lors de son assemblée générale qui a eu lieu le 28 juin.

Le bureau pour la prochaine saison ne change pas.

Cette année, l'association a participé, avec le Club des Jeunes, à la fête patronale du village le 7 juillet pour l'organisation de la potée qui perpétue les traditions et permet un repas partagé intergénérationnel. 220 potées ont pu être servies.



## LES AMIS DE SAILLANT



### Assemblée générale du 13 mai 2023

Très belle journée de partage et convivialité. Le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés. Remerciements de la présidente.

Différents projets sont évoqués pour le futur :

Prestation de la Chorale A' Croch'Chœur à Montpeloux et à l'église, fête du four, marchés du 14 juillet au 15 août, concours de puzzles, actions petit patrimoine : croix en pierre, métier à ferrer, croix du Pelet, Beaufranchet...

L'assemblée générale terminée, nous partons pour Saint Bonnet le Château avec un repas convivial au Béfranc et visite guidée de la collégiale l'après-midi, fin de journée bien arrosée par un gros orage !!



*Anne Marie et Bernard*

### Fête du four à pain du 5 août 2023



Avec un temps clément et frais et dans la bonne humeur pas moins de 15 bénévoles sont aux manettes pour régaler les convives bien installés dans le jardin.

Les hommes transpirent devant le four pour « bronzer » les saucisses, les femmes assaisonnent « consciencieusement » le sarasson et cuisent des marmites de patates. De dynamiques et sympathiques serveuses et serveurs apportent les assiettes bien garnies sur les tables et servent à boire.

Nos desserts maison se dégustent en musique. Animation au top avec notre artiste Dominique Poude, ambiance +++ , encore une belle soirée très conviviale...

Nous vous donnons rendez-vous cette année le samedi 3 août...n'oubliez pas de commander la chaleur !!!

*Agnès et Armand*

### Concours de puzzles du 1 octobre 2023

Au départ ce ne sont que des petits morceaux de carton colorés éparpillés sur une table. Puis au fil des minutes et manipulés par des mains expertes, ces petits bouts de carton se rejoignent et s'assemblent pour former un paysage, un bateau, un cheval...

C'est la magie du concours que nous proposons chaque 1er dimanche d'octobre depuis 12 ans et qui ravit les amateurs de puzzles de tous âges et de tous horizons.

Si, comme nous, vous êtes amateurs de puzzles venez nous rejoindre lors de notre prochain concours qui aura lieu le 6 octobre 2024 après-midi à la salle des fêtes de Saillant.

Attention ! L'année dernière nous avons refusé du monde alors ne tardez pas à vous inscrire.



*Josiane*

### Marchés d'été

En 2023 les marchés se sont déroulés du 14 juillet au 15 août, ils animent agréablement le village durant l'été, c'est l'occasion de rencontres fort sympathiques autour des étals et de la terrasse du Relais des orgues. Les amis de Saillant sont fiers de cette manifestation.

En 2024 ils sont de retour...

Si vous aimez les objets artisanaux et si vous voulez consommer des bons produits locaux alors rejoignez-nous tous les vendredis du 12 juillet au 16 août de 17 h 30 à 20 h 30 sur la place du village.

## Métier à ferrer, « étrieu » en patois

Notre commune est ornée d'anciens ponts en pierre, de lavoirs d'époque, de croix diverses et d'autres petits ameublements communaux dont l'ensemble est nommé : petit patrimoine. Nous trouvons également dans ce petit patrimoine les métiers à ferrer qui permettaient, à l'époque, de ferrer les bovins pour le travail des champs. Il existe un chemin de randonnée PR, désigné chemin jaune, qui permet de découvrir le volcan de Montpeloux ainsi que le creux de l'Oulette. Ce chemin traverse le village du Mont où apparaît au bord de la promenade un métier à ferrer en très bon état. Appelé également « travail », ce métier à ferrer a retenu l'attention des Amis de Saillant, de par son emplacement, et ont décidé de le rénover pour qu'il retrouve son éclat d'antan. De facto, la rénovation s'est articulée autour de la pose de pièces en fer, d'un rondin en bois et de deux jolies sangles en chanvre synthétique tressées à la main. Ces sangles permettaient de suspendre les bovins pour les ferrer, puisqu'une vache ne peut pas tenir sur trois pattes. Les Amis de Saillant déposeront une plaque explicative. Ainsi, ce « travail » joliment décoré permet d'enjoliver le chemin de la balade jaune pour le plaisir des yeux des promeneurs, des randonneurs et des Saillantaïses et Saillantaïses qui souhaitent découvrir ce bel ouvrage.



Marc

## Borne Michelin

A l'intersection de la D 256 et de la D 111, entre le Mont et Hauteville, existait une borne en béton installée à cet emplacement depuis les années trente. Dédiée à la destruction, grâce à l'intervention de Mme HORTALA première adjointe, les Amis de Saillant ont pu la récupérer, et elle sera installée sur la place de Hauteville avec l'aimable autorisation de M. Le Maire.

Marc



## Croix en pierre proche de l'église

Dans les années 50, lors d'un chantier, la croix de pierre située entre la mairie et l'église avait été cassée et remplacée par une croix de ciment assez disgracieuse. Dans l'association, nous avons fait depuis longtemps ce constat : ce serait bien de pouvoir un jour remplacer cette croix ! Et depuis que le village a été mis en beauté cela devenait encore plus évident.

C'est Raphaël Chovet qui a remis cette réflexion à l'ordre du jour et il a été de suite, suivi par l'ensemble des membres de l'association.

Un groupe s'est constitué et a permis au projet de se réaliser.

Le coût de ce chantier a été assez important, mais les bénéfices que nous avons réalisés au cours des années passées, avec nos multiples manifestations, nous ont permis de financer cette belle réalisation.

Kévin Barjon, tailleur de pierre et enfant du pays, a réalisé un magnifique travail dont il peut être fier. Nous l'en remercions.

Georges



Cette année 2023 et début 2024 fut bien remplie. Je remercie les adhérents pour leur fidélité et leur implication lors des manifestations. Nous comptons 42 membres en 2023.

Huguette

Bel été à tous

## FETE PATRONALE

Comme chaque année, nous vous invitons à un week-end de trois jours avec des bals, des tournois de pétanque, des repas festifs et un défilé. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont aidés.



**Club  
jeunes  
Saintré**



## LOTO

Le loto s'est déroulé le 10 mars et a attiré une cinquantaine de participants. Nous les remercions chaleureusement pour leur présence et leur enthousiasme.





o des  
es de  
llant

## BAL

Le bal s'est tenu le 13 avril. Comme toujours, nous avons bénéficié d'une ambiance chaleureuse et vécu des moments inoubliables, gravés dans nos mémoires.



## REPAS

Laissez votre imagination cuisiner quelque chose d'incroyable pour le repas !



## LES COMPAGNONS DE LA GANSE BLANCHE

### *Vus du côté royaliste, contre révolutionnaire*

Pour eux, les compagnons de la Ganse blanche sont des rebelles, des défenseurs de la vraie foi et de la royauté, des « chouans\* » auvergnats soutenus par une partie non négligeable de la population. On en trouve un groupe dans la montagne d'Eglisolles.

\* chouans = nom donné aux vendéens, fidèles farouches du roi et de la religion catholique. Leur signe de ralliement était, paraît-il, le cri de la chouette, le chat-huant.

### *Vus par le pouvoir révolutionnaire*

Pour eux, voici leur description.

Vers l'année 1794, une bande de brigands, les « Compagnons de la Ganse Blanche » formés surtout de soldats déserteurs et de partisans royalistes, apparut sur les limites de l'Auvergne, du Velay et du Forez. Sous prétexte de combattre pour leur foi royaliste, ils vivaient de pillage dont souffraient surtout les habitants de la Campagne.

Ils campaient dans les bois du Roi, commune de la Chaulme mais aussi ailleurs (Eglisolles, Montagne de Saint-Anthème (dont le nom pendant la Révolution avait été changé en Pont-sur-Ance), etc.).

Au nombre d'une « cinquantaine », ils étaient commandés par un sieur Lamothe et portaient comme signes distinctifs une cravate verte et un chapeau orné... d'une ganse blanche.

Par deux fois, ils prirent et pillèrent Craponne-sur-Arzon en Haute-Loire le 07 Octobre 1794 et le 3 Septembre 1795. Au retour de cette dernière expédition, ils passèrent à Sauvessanges où ils traversèrent l'arbre de la liberté, puis à Viverols où ils assiégèrent en vain la Maison du juge de la paix, le sieur Granet. Le bruit courut qu'ils étaient alors plus de cinq cents, inspirant une véritable terreur dans toute la région.

Deux expéditions organisées contre eux le 20 Octobre 1794 et le 12 Septembre 1795 par les administrateurs du district d'Ambert ne donnèrent aucun résultat.

Lors de la deuxième tentative, la troupe de cent cavaliers et de cent fantassins qui se rendit dans les bois du Roi, ne trouva que les restes du camp. Sans doute prévenus, les occupants avaient pris la fuite avant l'arrivée de cette troupe.

Le dernier méfait attribué aux Compagnons de la Ganse blanche fut l'assassinat à Dore l'Eglise ; le 20 novembre 1795 du curé assermenté\* de la Paroisse ainsi que du pillage de sa maison. Ce prêtre appelé Brignon ou « de » a été « agressé » pour une raison que l'on ignore.

Par la suite, la troupe se dispersa peu à peu.

Les Compagnons de la Ganse blanche pourchassés par le pouvoir révolutionnaire, trouvent souvent un soutien dans la population. Ils protègent les prêtres réfractaires mais parfois, maltraitent les prêtres assermentés.

\* Prêtre assermenté = prêtre qui avait prêté serment à la République, au contraire du Prêtre réfractaire.

### *Quelques dates de leurs « expéditions » :*

Année 1795 :	* 2-3 Septembre :	Usson-en-Forez
	* 4 Septembre :	Sauvessanges
	* 4-5 Septembre :	La Motte à Craponne-sur-Arzon
	* 5 Septembre :	Viverols - Saillant
	* 12-13 Septembre :	La Chaulme
	* 13-14 Septembre :	Déserteurs rassemblés à Saint-Anthème
	* 24 Décembre :	La Chaulme
Année 1796 :	* 26-27 Décembre :	Saillant et Médeyrolles
Année 1797 :	* Fin Janvier :	Usson-en-Forez



## NAISSANCE JUILLET 2023 - JUIN 2024

26 Mars 2024 : Arthur ROCHELEMAGNE, fils de Justine et Joseph ROCHELEMAGNE, Le Crozet

## MARIAGE JUILLET 2023 - JUIN 2024

10 Novembre 2023 : Françoise RIGAUD & Christian DUFOUR, Le Crozet



## PACS JUILLET 2023 - JUIN 2024

27 Juillet 2023 : Doriane DUBOST & Alexandre RIBEIRO, Place de la Mairie, Le Bourg

16 Septembre 2023 : Margot ENJOLRAS & Baptiste CHATAING, Route d'Usson, Le Bourg

## DECES JUILLET 2023 - JUIN 2024

17 Août 2023 : Robert FOLLEAS, Calmard

31 Octobre 2023 : Elisabeth BOURNAT, née DUGAY, Puybouzon

2 Décembre 2023 : Elise COURTIAL, née ROURE, Route du Pont des Clos, Le Bourg

10 Décembre 2023 : Marcel DOMPS, Laffix

20 Décembre 2023 : Albert GRANGIER, Le Moulin d'Hauteville

30 Décembre 2023 : Roland BOST, Lissonnat

02 Mars 2024 : Michel BOSTVIRONNOIS, Calmard

15 Avril 2024 : Monique BOYER, née DOMPS, Hauteville

30 Mai 2024 : Eliane FREMEAUX, née LEGRAND, Merlonne

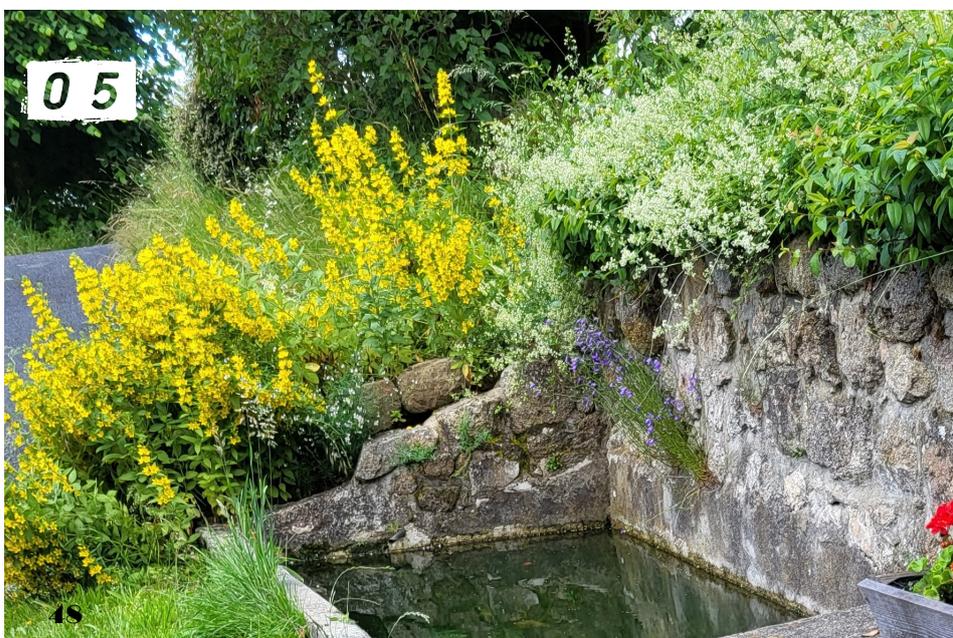
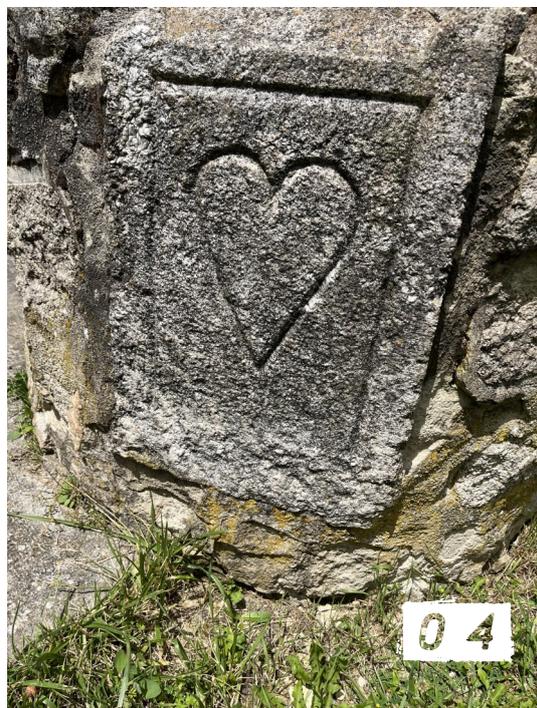
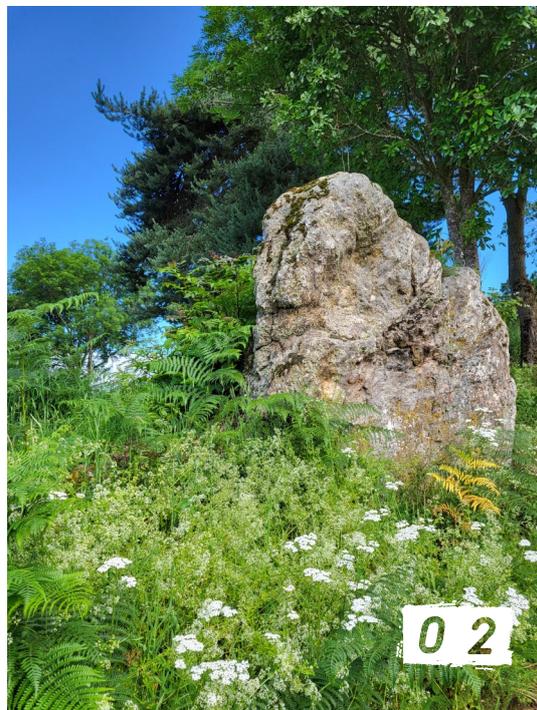
## INHUMATIONS JUILLET 2023 - JUIN 2024

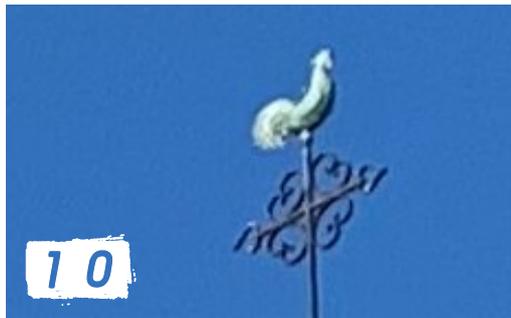
21 Juillet 2023 : Lydia NOT, née DELABORDE, décédée le 18 Juillet 2023 à USSON-EN-FOREZ

04 Mai 2024 : Christian BOSTVIRONNOIS, décédé le 30 Novembre 2023 à LYON

## OU SOMMES-NOUS ?

Saurez-vous retrouver où ces différentes photos ont été prises sur la commune ? Bonnes recherches ! (Réponse en fin de bulletin page 51)





# LA COUVERTURE SANTE S'ETOFFE !

## MEDECIN DESORMAIS PRESENT A TEMPS PLEIN A VIVEROLS



Docteur Rémi DE TAXIS DU POËT- Médecin généraliste  
Place de l'Église  
63840 VIVEROLS



### Consultation au cabinet sur rendez-vous:

- Lundi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

### Coordonnées :

☎ Téléphone : 04 73 95 97 76



## MEDECIN ORL A SAINT-ANTHEME



Docteur Pierre JOSEPH-ORL  
Hôtel des Voyageurs, Place de l'Aubépin  
63660 SAINT-ANTHEME

Ces consultations peuvent être utiles pour toutes les plaintes de la sphère ORL, particulièrement pour les troubles auditifs, le vertige, les lésions et les tumeurs cutanées et également pour les troubles du sommeil.  
Le Dr Pierre Joseph propose des consultations mensuelles à Saint-Anthème, mais exerce le reste de l'année à Sens, dans l'Yonne.



### Consultation au cabinet sur rendez-vous : (Première consultation le 14 et 15 avril 2023)

- Vendredi après-midi
- Samedi matin.

### Prise de rendez-vous :

☞ Sur Doctolib : <https://www.doctolib.fr/orl-chirurgien-de-la-face-et-du-cou/sens/pierre-joseph> (choisir : **uniquement consultation à Saint-Anthème**)

☎ Au secrétariat du cabinet: 03 86 64 67 98.  
Il faut absolument préciser que la demande concerne le cabinet de St Anthème.

### Télé-consultation : (À partir du lundi 20 mars 2023)

- Lundi et mercredi : entre 17h et 19h
- Prise de rendez-vous, via **Doctolib** : <https://www.doctolib.fr/orl-chirurgien-de-la-face-et-du-cou/sens/pierre-joseph>

## ORTHOPHONISTE A VOREY



Madame Anne LÉON  
Maison de service et de santé- Place des Moulettes  
43800 VOREY-SUR-ARZON

« Je suis orthophoniste depuis maintenant 33 ans (et toujours heureuse de l'être) et j'ai exercé en région Parisienne, d'abord dans un département presque rural puis en très proche banlieue de Paris. Lorsque j'ai découvert la Haute-Loire, j'ai immédiatement été séduite et de belles circonstances favorables ont facilité la réalisation de ce projet.  
J'exerce une activité libérale exclusive et généraliste, les seules pathologies que je ne peux prendre en soins étant les troubles de la fluence (bégaiement) et les pathologies complexes touchant la voix (cancéro ORL) pour lesquelles, tant mes formations initiales et continues sont insuffisantes. Par contre, j'apprécie les troubles d'origine neurologiques ayant lors de mes débuts exercé dans un service de rééducation de l'AP-HP.  
Depuis mon installation, j'essaie de répondre à la demande locale, mais également à l'urgence de certaines situations (TSA, troubles de l'oralité, échec scolaire massif,...) »



### Consultation au cabinet sur rendez-vous:

- 4 à 5 jours par semaine (selon certains samedis travaillés ou non)

### Coordonnées :

- Prise de rendez-vous par mail : [orthophoniste.vorey@gmail.com](mailto:orthophoniste.vorey@gmail.com)
- Prise de rendez-vous par téléphone : 04 71 04 20 31
- Prise de rendez-vous avec la Liste d'Attente Commune : <https://fr.inzee.care/orthophoniste/rechercher/rendez-vous>

## PSYCHOLOGUE A VIVEROLS

Madame Elodie ANTERION - PSYCHOLOGUE  
Maison des Services au Public - Place de l'Église  
63 840 VIVEROLS



### Consultations au cabinet sur rendez-vous :

- Jeudi
- Samedi matin

### Prise de rendez-vous :

Tel :06.67.69.73.41

## OSTEOPATHE A VIVEROLS

Madame Marie QUESNE - Ostéopathe  
Maison des Services au Public - Place de l'Église  
63 840 VIVEROLS



### Consultations au cabinet sur rendez-vous :

- Mardi après-midi
- Vendredi matin

### Prise de rendez-vous :

Tel :06.59.79.48.38

## PEDIATRE ET GYNECOLOGUE A SAINT-ANTHEME

Bus itinérant  
Place de l'Aubépin  
63 660 SAINT-ANTHEME

Consultations pédiatriques gratuites / Vaccinations (0 à 6 ans)  
Consultations gynécologiques et suivis de grossesse



### Consultations dans le bus sur rendez-vous :

- Tous les 2<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois

### Prise de rendez-vous :

Tel :04.73.42.49.79.

# REPONSE AU JEU DE LA PAGE 48

## VOICI LA REPONSE AU JEU SE TROUVANT EN PAGE 48 :

**PHOTO 01** : Métier à ferrer de Lissonnat, sous l'abri, en bas du village

**PHOTO 02** : Grosse pierre à proximité de Laffix, vers le château d'eau

**PHOTO 03** : Arche du château de Recuyer

**PHOTO 04** : Gravure sur le puits situé derrière le four à pain dans le bourg

**PHOTO 05** : Bac du village du Mont

**PHOTO 06** : Croix de Puybouzon, située dans la partie haute du village

**PHOTO 07** : « Banc » situé au dessus de Fangody, proche de la Croix

**PHOTO 08** : Cascade du Creux de L'Oulette sous la neige et la glace

**PHOTO 09** : Croix située entre Montpeloux et Sabatier (chemin de terre)

**PHOTO 10** : Girouette située sur le clocher de l'Eglise

**PHOTO 11** : Sculpture sur la façade principale de l'Eglise

**PHOTO 12** : Hôtel à insectes situé derrière le four à pain

**PHOTO 13** : Mécanisme des cloches de l'Eglise

**PHOTO 14** : Plaque « Michelin » située derrière le Monument aux Morts

**PHOTO 15** : Orgues basaltiques du Volcan de Montpeloux

Alors, aviez-vous réussi à tout trouver ? N'hésitez pas à vous rendre sur place pour contempler tout ça de vos propres yeux...

## PELE-MELE D'INFOS UTILES

### DECHETTERIES

**VIVEROLS** : 04.73.95.34.58

Mardi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

**SAINT-ANTHEME** : 04.73.95.86.99

Lundi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30



### LIGNE DE BUS AMBERT-ST ETIENNE:

Partez d'Ambert (ou Saint-Anthème) et rejoignez Montbrison en bus pour 3 € puis prenez le train jusqu'à Saint-Etienne.

Réservation la veille pour le lendemain au 04.87.73.72.74.

### SIVOM VALLEE DE L'ANCE

**AIDES A DOMICILE / PORTAGE DE REPAS CHAUDS** :

Tél : 04.73.95.99.06



## ESPACE FRANCE SERVICES DE VIVEROLS

### ESPACE FRANCE SERVICES

Accompagnement dans toutes vos démarches administratives ou démarches en ligne (ex : **déclaration de vos biens immobiliers**) / Photocopies / Accès Internet...

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Place de l'Eglise—VIVEROLS : 04.73.95.36.40.

### MISSION LOCALE

Le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—VIVEROLS

Tel : 04.73.82.05.88

### SERVICE DES IMPOTS

Les jeudis après-midi de 14h à 17h, soit sur RDV, soit en flux

ESPACE FRANCE SERVICES—VIVEROLS

Tel : 04.73.95.36.40

### ASSISTANTE SOCIALE

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—VIVEROLS

Tel : 04.73.82.55.20

# RENSEIGNEMENTS UTILES A SAILLANT

## LOCATION SALLE DES FETES

APERITIF JOURNEE : 60 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 22H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 17H A 3H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 3H : 270 €

MARIAGE DE 17H A 5H : 330 €



## CABINET INFIRMIER

CUOQ / CRUCIANI / BOSVERT

10 Place du Tilleul

06.22.62.65.60 / 06.60.25.51.41 /

06.80.18.02.38



## LOCATION VAISSELLE

DE 1 A 50 PERSONNES : 35 €

DE 51 A 100 PERSONNES : 60 €

PLUS DE 100 PERSONNES : 90 €



## LOCATION TABLES ET CHAISES

PARTICULIERS RESIDANT SUR LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 30 €

51 PERSONNES ET + : 50 €

PARTICULIERS RESIDANT A L'EXTERIEUR DE LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 60 €

51 PERSONNES ET + : 100 €



## COMMERCE DE BOUCHE

MULTIPLE RURAL LE RELAIS DES ORGUES

BOULANGERIE / EPICERIE / FROMAGES / PRESSE / BAR / TABAC / RELAIS POSTE

MENU OUVRIER LE MIDI /

SOIREES A THEME LE WEEK-END

16 Place de la Mairie

Tél : 04.73.95.93.93

AUBERGE LE DROUBLIEI

SPECIALITES RACLETTE / FONDUE

1 Le Crozet

Tél : 04.73.95.95.07



## GITE MUNICIPAL TOURISTIQUE

Durée de la location	JUILLET / AOUT	AUTRES MOIS DE L'ANNEE
1 SEMAINE	250 EUROS	200 EUROS
2 SEMAINES	450 EUROS	400 EUROS
3 SEMAINES	600 EUROS	550 EUROS
1 MOIS COMPLET	700 EUROS	650 EUROS

Meublé et équipé—2 chambres—5 personnes



## CIMETIERE

ACHAT CONCESSION CIMETIERE COMMUNAL

TARIF : 120 € le m<sup>2</sup> + 25 € de droit d'enregistrement

(une concession pour 4 défunts fait ≈ 5,50 m<sup>2</sup>).

Concessions cinquantenaires.

Des emplacements sont disponibles dans l'ancien cimetière et dans le nouveau. Des caveaux-urnes sont également disponibles.



## HORAIRES MAIRIE :

LUNDI : 09H00 - 12H00 - 14H00 - 17H00

MARDI : 09H00 - 12H00 - 14H00 - 17H00

MERcredi : 09H00 - 12H00 - 14H00 - 17H00

VEndredi : 09H00 - 12H00

## CONTACT MAIRIE :



04.73.95.94.06.



saillant.mairie@orange.fr



PAGE FACEBOOK : MAIRIE DE SAILLANT



SITE INTERNET : WWW.SAILLANT63.FR

